

# EDGAR MORIN :

## le penseur de la « complexité » en flagrant délit de simplisme

**Catherine Leuchter**

Spécialiste de l'information,

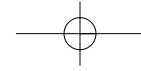
auteur de *Le livre noir de l'Autorité*

*palestinienne*, Editions Café noir,

2004.

**E**n France, dès que la situation au Proche-Orient est explosive, le Juif est sommé de se prononcer sur son lien à Israël. Non pas tant comme citoyen français, comme intellectuel ou politique, mais plutôt comme Juif. Au travail, entre amis, sur le débat public pour ceux qui y ont accès (politiques, intellectuels, artistes...), un jour ou l'autre, tous y passent. Il n'y a pas moyen de faire autrement : « Que nous le voulions ou non, que nous puissions ou non définir en termes compréhensibles pour les nations notre identité, que cela soit pour nous une cause de salut ou une occasion de catastrophe, Israël est désormais pour nous un postulat. Ses fautes nous seront imputées et ses erreurs comptées. Son destin est le nôtre, et sa catastrophe serait la nôtre »<sup>1</sup>.

Et voilà que plus le Juif a un regard critique et acerbe vis-à-vis d'Israël, plus il est gagé d'indépendance, de libre pensée, plus sa parole est digne et courageuse. Mais aussi distant soit-il de l'identité nationale juive, il continue malgré lui de se situer par rapport à Israël. En quoi dès lors sa critique virulente est-elle plus indépendante que la défense d'Israël soutenue par un autre Juif ? Où se situe le courage ? Se loge-t-il dans les opinions qui épousent la conformité du temps, ou bien dans la difficile recherche de la réalité au risque de s'attirer disqualifications publiques, mépris, portes closes, déni, souillure ? Où est la liberté de pensée ?



## TROIS ASPECTS DE LA PENSÉE D'EDGAR MORIN

Edgar Morin et Israël : Un rapport aux événements problématique  
Edgar Morin délivre depuis plusieurs années son opinion sur la question israélo-palestinienne. La porte lui est ouverte dans les médias les plus lus. En juin 2002, paraît un article dans *Le Monde* intitulé « Israël-Palestine : le cancer »<sup>2</sup>, où le cancer désigne ici le conflit lui-même. Bien que signé par trois personnes, Edgar Morin, mais aussi Sami Naïr et Danièle Sallenave, il est facile d'attribuer cet article au seul Morin, tant ce qu'il y écrit ressemble à un article signé de lui seul toujours dans *Le Monde*<sup>3</sup> ; de même, invité sur France-Culture dans l'émission « Répliques » le 12 octobre 2002, il parlera de cet article comme du sien.

Ce long texte commence par une assertion : « la formation de deux nations sur une même contrée » a généré des « pathologies territoriales » : l'une se nommant « domination », l'autre « privation ». Le postulat dominant/dominé étant campé, il est décliné selon tous les thèmes connus de la colonisation : Sharon prétend lutter pour la survie d'Israël, mais en fait il opprime et asphyxie la population palestinienne. Sharon « détruit des écoles, archives, cadastres », éventre des maisons, brise des canalisations et procède « à Jénine à un carnage dont il interdit de connaître l'ampleur ». Pour ceux qui n'auraient pas bien compris, il nous apprend que Tsahal, qui « a installé des officiers issus des colonies à [sa] tête » et « a transformé des éléments de cette armée de réoccupation en soldatesque pillant et tuant parfois jusqu'au massacre (Jénine) ». Et en plus, « les médias rendent mal les multiples et incessantes manifestations de mépris, les multiples et incessantes humiliations subies aux contrôles, dans les maisons, dans les rues. Cette logique du mépris et de l'humiliation n'est pas le propre des Israéliens, elle est le propre de toutes les occupations où le conquérant se voit supérieur face à un peuple de sous-humains. Et dès qu'il y a un signe ou mouvement de révolte, alors le dominant se montre impitoyable ».

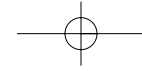
Viennent les explications : l'Israélien d'aujourd'hui est persécuteur parce qu'il a lui-même été persécuté : « C'est la conscience d'avoir été victime qui permet à Israël de devenir oppresseur du peuple palestinien » ; « Le mot "Shoah", qui singularise le destin victimaire juif et banalise tous les autres (...), devient la légitimation d'un colonialisme, d'un apartheid et d'une ghettoïsation pour les Palestiniens » ; « On a peine à imaginer qu'une nation de fugitifs, issue du peuple le plus longtemps persécuté dans l'histoire de l'humanité, ayant subi les pires humiliations et le pire mépris, soit capable de se transformer en deux générations en "peuple dominateur et sûr de lui" et, à l'exception d'une admirable minorité, en peuple méprisant ayant satisfaction à humilier » ; « Les juifs

d'Israël, descendants des victimes d'un apartheid nommé ghetto, ghettoïsent les Palestiniens. Les juifs qui furent humiliés, méprisés, persécutés, humilient, méprisent, persécutent les Palestiniens. Les juifs qui furent victimes d'un ordre impitoyable imposent leur ordre impitoyable aux Palestiniens. Les juifs victimes de l'inhumanité montrent une terrible inhumanité. Les juifs, boucs émissaires de tous les maux, "bouc-émissarisent" Arafat et l'Autorité palestinienne, rendus responsables d'attentats qu'on les empêche d'empêcher ».

Car, timidement esquissés et aussitôt esquivés, les attentats ne sont qu'une conséquence : « dans les derniers temps de la reconquête de la Cisjordanie, Tsahal s'est livrée à des actes de pillage, destructions gratuites, homicides, exécutions où le peuple élu agit comme la race supérieure. On comprend que cette situation dégradante suscite sans cesse de nouveaux résistants, dont de nouvelles bombes humaines ». D'ailleurs, les attentats sont de la légitime résistance et les bombes humaines traduisent un *acte existentiel* : « Israël voit son terrorisme d'État contre les civils palestiniens comme autodéfense et ne voit que du terrorisme dans la résistance palestinienne » ; « Le conflit oppose des occupants qui aggravent leur occupation et des occupés qui aggravent leur résistance » ; « (...) l'un fait la guerre à l'autre qui n'a pas les moyens de la faire et n'oppose que des actes sporadiques de résistance ou de terrorisme » ; « Le mot "terrorisme" fut galvaudé par tous les occupants, conquérants, colonialistes, pour qualifier les résistances nationales. (...) Il est indu de réduire une résistance nationale à sa composante terroriste, si importante soit-elle » ; « La bombe humaine, acte existentiel extrême au niveau d'un adolescent, est aussi un acte politique au niveau d'une organisation extrémiste ».

En dernier lieu, bonus de l'article, nous apprenons que le Premier ministre d'Israël est même responsable de la vague d'antisémitisme qui sévit en Europe : « Avec l'aggravation de la situation en Israël-Palestine, la double intoxication, l'antijuive et la judéocentrique, va se développer partout où coexistent populations juives et musulmanes. (...) Juifs et musulmans coexistent en paix en France. Cependant une ségrégation commence. Une rancœur sourde contre les juifs identifiés à Israël couvait dans la jeunesse d'origine maghrébine. (...) C'est l'impitoyable répression menée par Sharon qui a fait passer l'antijudaïsme mental à l'acte le plus virulent de haine, l'atteinte au sacré de la synagogue et des tombes. Mais cela conforte la stratégie du Likoud : démontrer que les juifs ne sont pas chez eux en France, que l'antisémitisme est de retour, les inciter à partir pour Israël ».

C'est finalement un article comme tant d'autres, de ceux qui abondent depuis quelques années maintenant, avec une recrudescence significative depuis septembre 2000, début de l'Intifada armée, un article où la critique d'Is-



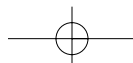
raël gonfle, devient uniforme, généralisée, édifiante, déshumanise Israël, son armée, ses citoyens, ses leaders politiques, ébranle ses fondations, lui ôte sa raison d'être et lui dénie le droit de se défendre. Cela pourrait être après tout légitime. D'autres Juifs, en tant que Juifs, fustigent Israël. D'autres intellectuels, en tant qu'intellectuels, mettent Israël au ban des nations. Mais ce n'est pas la critique en soi qui est ici en cause, c'est bien un aveuglement critique. La démesure et la simplicité tout à la fois qui émanent de l'article d'Edgar Morin, intellectuel et juif, mérite que l'on s'y arrête un instant, que l'on relise ses arguments à la lumière de la réforme de la pensée qu'il promeut à travers son œuvre et qui oppose la complexité à la simplification mutilante. Il faut méditer sur le fait qu'un sociologue qui a si bien analysé et décrit les terrains où naissent et se propagent les rumeurs, et leur résistance à la véracité des faits, se laisse piéger lui-même par des rumeurs. C'est parce que ce penseur énonce dès son *Introduction à la pensée complexe*<sup>4</sup> que la simplification et le manichéisme servent des desseins manipulateurs et des pulsions aveugles, c'est parce qu'il y a un immense décalage entre une pensée vivante de la complexité qui ne cède jamais à la facilité, et une vision figée d'un événement complexe qui emprunte au manichéisme, qu'il faut comprendre ce qui est en jeu pour peut-être désamorcer la violence faite à l'intelligence.

Pour comprendre l'écart entre la théorie et la pratique donc, il nous faut en premier lieu nous pencher sur l'œuvre majeure d'Edgar Morin, la pensée du complexe, et également sur ses travaux de sociologue décryptant la rumeur et sa propagation. C'est alors seulement que l'on pourra analyser ce qui dans l'article « Israël-Palestine : le cancer », dont nous avons présenté de larges extraits, est en contradiction totale avec cette pensée : nous sommes là dans la simplification à outrance, les idées reçues et parfois même le mensonge.

#### Edgar Morin et la pensée de la complexité

Edgar Morin, sociologue et philosophe, président de « l'Association pour la Pensée Complexe », est aussi Directeur de recherche émérite au CNRS, où il préside le comité scientifique Sciences et citoyens. Ses ouvrages ont été traduits en de nombreuses langues. Il a rédigé une œuvre maîtresse, *La Méthode*, qui s'étend sur six tomes de 1977 à 2004 pour le dernier. Il est difficile de résumer ce travail sur la complexité, mais nous en donnerons pour la compréhension du présent article quelques lignes importantes.

Les sciences exactes et humaines, mais aussi la politique, et de façon générale tout système nous permettant d'appréhender et de gérer le monde sous quelque forme que ce soit, ont évolué vers la fragmentation du savoir, le quantifiable, le prévisionnel. Nous avons compartimenté la science, morcelé et



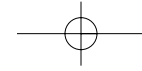
séparé les informations, ultra-spécialisé nos chercheurs. Edgar Morin parle fréquemment des « modes simplificateurs de connaissance [qui] mutilent plus qu'ils n'expriment les réalités ou les phénomènes dont ils rendent compte »<sup>5</sup>, et nous produisons alors une « intelligence aveugle » sur ce que nous croyons comprendre.

Or la réalité est un monde complexe : c'est une multiplicité d'éléments tissés ensemble et qui interagissent les uns sur les autres. On pourrait avancer qu'une telle réalité, un tel système est tout simplement compliqué, et qu'il est possible d'en dénombrer les entités, leurs connections et les comportements possibles qui en découlent. Mais le système complexe se caractérise aussi par le fait qu'il se transforme en fonctionnant, ce qu'il produit génère de nouvelles causes susceptibles de le modifier, de façon réursive, et ainsi de suite à l'infini. C'est un système qui comporte donc une part d'imprévisibilité.

Il s'agit de réhabiliter la complexité de l'humain, de la société, du monde. Dès lors, il faut s'atteler à décloisonner le savoir, jeter des ponts entre les différentes sciences par une transdisciplinarité, relier ce qui a priori est inconciliable, faire dialoguer les contraires et les contradictoires – sans pour autant nier les contradictions – réunir les connaissances fragmentaires.

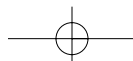
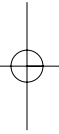
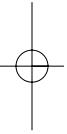
Le titre de l'œuvre, *La Méthode*, ne doit pas nous induire en erreur : « La pensée complexe, une pensée qui se pense », nous dit Morin, par conséquent il ne s'agit pas tant d'une méthodologie figée que d'un processus dynamique et mutant pour appréhender le monde, capable de générer ses propres contradictions et remises en question. La réforme de la pensée qu'il nous propose n'annule pas nos modes analytiques et séparateurs, n'empêche nullement de disjoindre et de distinguer, mais rajoute une pensée qui relie : « Alors que la pensée simplifiante désintègre la complexité du réel, la pensée complexe intègre le plus possible les modes simplifiants de penser, mais refuse les conséquences mutilantes, réductrices, unidimensionnalisantes et finalement aveuglantes d'une simplification qui se prend pour le reflet de ce qu'il y a de réel dans la réalité »<sup>6</sup>. La pensée de la complexité ne prétend pas non plus pouvoir atteindre la complétude du savoir ; elle n'est pas une omniscience, elle comporte ses limites qui sont celles de l'homme.

La stratégie de décloisonnement qui nous est proposée par Morin pour penser dans la complexité repose sur quelques principes de base. La première notion est celle de système, où le tout n'est pas égal à la somme des parties ; c'est cela et quelque chose en plus. Le tout a des propriétés irréductibles à la somme des propriétés de ses parties. Un couple par exemple, ce n'est pas seulement un homme et une femme, c'est aussi la relation entre les deux. Seconde notion, celle de la causalité circulaire, ou rétroactivité : ce qui est



causé, l'effet, devient à son tour une cause. Si un microbe attaque des cellules, les cellules lésées vont alors être capables de produire un anticorps pour lutter contre la cause de leur mal. L'anticorps devient la cause de l'attaque du microbe. Celui-ci peut par l'effet des anticorps soit mourir, soit muter et devenir encore plus virulent, ce qui générera d'autres conséquences sur les cellules et ainsi de suite. Troisième concept, celui de la dialogique. La dialectique hégélienne unit les contradictions (thèse et antithèse) dans une synthèse qui aplanit les contraires et se veut un consensus de l'inconciliable. La dialogique au contraire assume les contraires pour ce qu'ils sont, ne cherche pas à les noyer dans une synthèse occultante, mais va tenter de les relier même si a priori ils se rejettent l'un l'autre. La vie et la mort dans ce sens ne sont pas antagonistes, mais complices : la vie utilise la mort. Enfin le principe hologrammatique : dans un monde complexe, non seulement une partie se trouve dans le tout mais le tout se trouve dans la partie. Non seulement l'individu est dans une société mais la société est à l'intérieur de lui puisque dès sa naissance, elle lui a inculqué le langage, la culture, ses prohibitions, ses normes.

Ces grilles d'approche du complexe peuvent servir la compréhension de tout système : biologique, physique, anthropologique, social, politique etc. La pensée complexe permet de dépasser les impasses dans lesquelles nous ont menées simplification et fragmentation, en générant de nouveaux sens, de nouvelles reliances. Les conséquences de la réforme de la pensée ne concernent donc pas que la pensée pure, puisque cela se traduit par des faits : « Une pensée mutilante conduit nécessairement à des actions mutilantes »<sup>7</sup>. Le progrès technique génère autant de nouveaux problèmes qu'il en résout, les sociétés souffrent de nombreux maux engendrés par nos systèmes organisateurs, l'homme subit souvent la politique censée améliorer son quotidien etc. Mais il y a plus encore : ce « mode compartimenté et parcellaire dans lesquels vivent non seulement les spécialistes, techniciens, experts, mais aussi ceux qui sont compartimentés dans les administrations et les bureaucraties » détruit la solidarité et la responsabilité ; « si nous perdons de vue le regard sur l'ensemble, celui dans lequel nous travaillons et bien entendu la cité dans laquelle nous vivons, nous perdons ipso facto le sens de la responsabilité ; tout au plus nous avons un minimum de responsabilité professionnelle pour notre petite tâche »<sup>8</sup>. Morin prend pour exemple l'affaire du sang contaminé, où chacun se décharge sur un autre, tant les processus et la hiérarchie étaient segmentés et autorisaient chacun à ignorer, ou faire semblant d'ignorer, ce qui se passait en amont et en aval. A contrario, la pensée qui relie porte en elle une éthique : elle montre la solidarité des phénomènes, et par là même peut être un paradigme de la solidarité tout court. Elle pousse aussi à la tolérance dans la mesure où la trans-



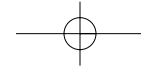
disciplinarité « nous incite à l'éthique de la compréhension (...). C'est la tendance à la réduction qui nous prive des potentialités de la compréhension : entre les peuples, entre les nations, entre les religions »<sup>9</sup>.

Si nous devons ne retenir qu'une phrase pour l'objet de cette étude, ce serait celle-ci : « La pathologie moderne de l'esprit est dans l'hyper-simplification qui rend aveugle à la complexité du réel. La pathologie de l'idée est dans l'idéalisme, où l'idée occulte la réalité qu'elle a mission de traduire et se prend pour seule réelle »<sup>10</sup>.

Edgar Morin : le sociologue de la rumeur

Edgar Morin et son équipe ont mené dès 1969 une enquête sociologique<sup>11</sup> de terrain sur le phénomène désormais connu sous le nom de « la rumeur d'Orléans ». Au mois de mai 1969, dans cette petite ville de Province à quelques 130 km de Paris, un bruit enfle et prend des proportions telles que toute la ville ne parle que de ça : certains commerçants, grâce à des cabines d'essayage à double fond, enlèvent des jeunes filles pour la traite des Blanches. La rumeur se précise très rapidement autour de six commerçants d'habillement féminin du centre-ville, six commerçants juifs. L'inconsistance de la rumeur ne lui enlève pas moins son côté offensif, et les commerçants juifs incriminés ne passent pas loin du lynchage par une partie de la population remontée contre eux et prête à céder à la vindicte populaire. On s'en tient finalement aux « Ah ! Ces Juifs » et autres « N'allez pas acheter chez les Juifs », ainsi qu'à une méfiance accrue. Puis la rumeur se dégonfle – non pas d'elle-même, mais suite à de nombreuses interventions – et la ville semble reprendre son calme. Mais E. Morin nous précise que « la disculpation des commerçants n'a pas éliminé une vague inquiétude à leur égard »<sup>12</sup>.

La rumeur s'avère croître en trois mouvements décrits ainsi par E. Morin : l'incubation, qui semble s'être produite dans un milieu propice d'adolescentes, et accouche de l'histoire fondatrice du mythe, posant le fait de la traite des Blanches dans un magasin précis du centre-ville ; la deuxième phase est celle de la propagation, où en quelques jours la rumeur sort de son milieu clos et atteint toute la ville, toutes couches sociales confondues. La diffusion est accompagnée d'une amplification, et ce n'est plus un seul magasin qui est une cause, mais un réseau, ce ne sont plus deux femmes qui ont disparu, mais une soixantaine. Enfin la troisième phase de prolifération, appelée métastase par E. Morin pour rester dans la métaphore médicale, est le stade où la rumeur fait feu de tout bois, et tout ce qui la contredit renforce le mythe au lieu de l'affaiblir. Il n'est point besoin de faits tangibles. La police, renforcée par le préfet, ne fait état d'aucune disparition ? C'est qu'ils ont été achetés par les Juifs... Plus rien n'arrête la rumeur qui



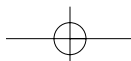
atteint sa vitesse de propagation maximale. Il faut enfin que s'en mêlent les partis politiques, la presse, y compris nationale, les associations antiracistes, les plaintes en justice par les principales victimes de la rumeur, pour que celle-ci amorçe sa retraite. Mais au lieu de s'éteindre complètement, la rumeur a laissé la place à des soupçons nichés dans la fantasmagorie collective, tout du moins dans certains secteurs de la population, soupçons que résume la formule : « il n'y a pas de fumée sans feu ». La substance fondamentale du mythe demeure et sera prête à resurgir au premier stimulus. Le cycle entier aura duré deux mois, au cours duquel « le *on dit* s'est transformé en certitude puis en accusation, puis est redevenu soupçon, inquiétude ou s'est noyé dans l'oubli »<sup>13</sup>.

Tous les efforts de rationalisation, les faits même qui l'invalident totalement ne changent rien au processus de la rumeur, qui semble mue par sa propre force : « Des bruits se sont transformés en rumeur, c'est à dire qu'ils ont trouvé un terrain de propagation et d'amplification puissantes et rapides » précise E. Morin dans l'édition de 1982<sup>14</sup>. L'ampleur qu'a prise cette rumeur a provoqué un phénomène surprenant : le public le plus réfractaire à la rumeur d'Orléans, en l'occurrence les hommes qui n'y voient souvent qu'une histoire de bonnes femmes, a été malgré tout *contaminé* : « le grossissement du mythe fait ressentir sa grossièreté à bien des gens, mais ceux-ci font la part de ce qu'ils croient être l'exagération, pour la rejeter, et acceptent souvent la substance première du mythe : une affaire de traite des Blanches qui a (eu) lieu dans un magasin tenu par un juif »<sup>15</sup>.

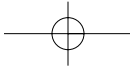
La rumeur d'Orléans associe deux mythes, deux angoisses, deux fantasmes : celui de la traite des Blanches et celui de l'étranger, ici incarné par le Juif. L'étude minutieuse menée par l'équipe de sociologues sur la rumeur d'Orléans est bien sûr passionnante en soi, mais aussi comme le souligne E. Morin parce qu'elle constitue le paradigme de la rumeur, où ce qui est en jeu n'est pas la véracité des faits véhiculés, mais la rémanence et la résurgence de vieilles peurs jamais totalement évacuées. Qu'il s'agisse d'antisémitisme ou de traite des Blanches, dans ce cas, ce sont des thèmes qui resurgissent régulièrement dans différentes sociétés, à différentes époques, c'est une forme de « moyen-âge moderne » selon la formule d'E. Morin. De telles rumeurs ont déjà existé et renaîtront ailleurs, à d'autres périodes.

## LES MODES DE SIMPLIFICATION

Quelle meilleure introduction à ce chapitre qu'une phrase de Tocqueville, citée par Morin : « Une idée simple, mais fausse, aura toujours plus de poids dans le monde qu'une idée vraie mais complexe ».







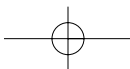
Rémanence de la rumeur, évacuation de la contre-rumeur

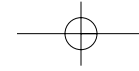
Une fois que nous avons élaboré une vision d'un fait, que nous sommes « parvenus à une solution », nous avons cette remarquable capacité à « déformer la réalité pour la plier à notre solution plutôt que de sacrifier la solution »<sup>16</sup>. Plus la vision élaborée (la solution) a requis notre investissement, plus nous nous y accrochons. C'est alors que nous tentons d'évacuer ce qui nous dérange pour ne pas que l'édifice s'écroule, pour ne pas que notre crédibilité faillisse, pour continuer à essayer d'avoir raison.

Il y a deux niveaux significatifs qui entretiennent l'illusion d'une réalité objective dont nous serions les observateurs. Tout d'abord les faits qui ne sont pas restitués, ou partiellement. L'information qui nous submerge est souvent prise pour de la connaissance : « (...) Il y a un non-savoir très grand dans notre société, qui est rempli par l'information, ce qui trompe le monde. Les gens sont très informés, mais l'information n'est pas un savoir. Au contraire, l'information écrase les gens sous sa masse, elle reste comme un spectacle effrayant, elle nous plonge dans l'impuissance »<sup>17</sup>. Selon Morin, la complexité du réel provient notamment de la part d'invisible, d'indétekté dans le réel. Premier écueil donc, aller au-delà des apparences, de l'info-consommation. En second lieu, il y a l'aveuglement idéologique, ce que l'on se refuse à voir. C'est-à-dire qu'on le voit, mais on fait comme si de rien n'était. Quand Galilée renversa la conception – La Vérité – du système géocentrique, en démontrant la centralité du soleil dans notre univers, l'Église le força à renoncer à la démonstration rationnelle pour ne pas que s'écroule tout l'édifice qu'elle avait bâti, où la crainte de Dieu était indissociable d'une Terre-Reine avec un soleil vassal, et dont découlait pouvoir et richesse pour les prélats. Il fallait que la Terre fût le centre, et pour cela il fallut rejeter « comme non significatives les données inexplicables selon cette conception, tandis que les autres [les défenseurs du système héliocentrique] se fondaient sur ces données pour concevoir le système héliocentrique »<sup>18</sup>. On sait que de telles occultations idéologiques, aussi aberrantes et désastreuses soient-elles, ont toujours accompagnées la société des humains, et du stalinisme au nuage radioactif de Tchernobyl qui a contourné la France, que les intentions soient bonnes ou mauvaises, c'est une forme de mensonge qui a des effets négatifs durables.

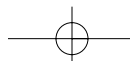
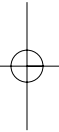
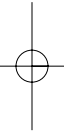
Le « massacre de Jénine »

Lors de l'opération Rempart au printemps 2002, après un terrible attentat qui fit vingt-sept morts le soir de Pessah en Israël, l'armée israélienne pénétra dans plusieurs villes palestiniennes pour démanteler les infrastructures terroristes et leurs instigateurs. La bataille la plus féroce eut lieu à Jénine. Et alors que se



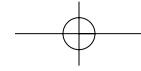


déroulaient les combats, des rumeurs commencèrent à circuler : il y aurait eu un massacre à Jénine, et pour le cacher, Tsahal aurait creusé des fosses communes. Puis de la rumeur de massacre, on passa très rapidement au massacre tout court. L'Histoire se bâtissant de nos jours en temps réel, le « massacre de Jénine » se voyait hisser au panthéon des massacres douloureusement connus, tel celui du ghetto de Varsovie. Le départ de la rumeur vint des dirigeants palestiniens qui ont très vite avancé les termes de « massacre », énonçant le chiffre de cinq cents morts à Jénine. Du coup, non seulement les médias, mais aussi les organisations humanitaires, telles qu'Amnesty International, appelèrent à des investigations sur « la tuerie de centaines de Palestiniens ». Les premiers reporters qui visitèrent le camp de Jénine, essayant de documenter ce fait, sont revenus les mains vides. Le Commandant Patrick Delforge, dépêché à Jénine par l'ONU et le gouvernement français, s'attend à une dévastation sans pareil du camp de Jénine. Il semble surpris de constater que « sur les deux km ? du camp, les dégâts couvrent deux cents à trois cents m ? ». Mais qu'importe, les organes d'amplification puissante que sont les médias continuent le travail : « Jénine dévoile ses horreurs, alors que l'armée israélienne se retire de Cisjordanie. Selon William Burns, il s'agit d'une terrible tragédie humaine qui nécessite l'envoi d'une mission de l'ONU » (France Info le 21 avril 2002, en boucle) ; la RTBF (télévision belge) parle du « massacre de Jénine » et évoque un « massacre délibéré à grande échelle ». Enfin, vint le temps du dégonflage de la rumeur. Un rapport de l'ONU d'août 2002 pose le contexte<sup>19</sup> : si les combats ont eu lieu dans des zones densément peuplées par des civils, c'est en « grande partie à cause du fait que les groupes armés palestiniens (...) ont placé leurs combattants et leurs installations parmi les civils ». Pire, le rapport note que les Palestiniens armés sont supposés avoir largement piégé les maisons civiles, cherchant à viser les soldats de Tsahal, mais ont aussi mis en danger les civils. Ainsi donc, des Palestiniens ont sciemment miné le centre de Jénine. Dans un journal égyptien (*Al-Ahram*, semaine du 15 avril 2002), une édifiante interview d'Omar, du Jihad islamique, expert en fabrication de bombes et qui s'est échappé de Jénine, nous apprend que lui et ses acolytes ont piégé plus de cinquante maisons : « Nous avons choisi de vieux immeubles vides et les maisons de ceux qui étaient recherchés par Israël, nous doutant que les soldats israéliens tenteraient de les retrouver. (...) Nous avons découpé des morceaux de canalisations d'eau et les avons bourrées d'explosifs et de clous. Puis, nous les avons placés à environ quatre mètres de distance dans toutes les maisons – dans les buffets, sous les éviers, dans les canapés ». Le Cheikh Jamal Abu Al-Hija, commandant des Brigades Izz Al-Din Al-Qassem (du Hamas), déclare dans des médias arabes : « Nous avons placé des engins explosifs sur les routes



et dans les maisons ; une surprise attend les forces de l'occupation »<sup>20</sup>. Pire, il confirme que « certains jeunes remplissaient résolument leurs cartables d'engins explosifs »<sup>21</sup>.

Finalement, le rapport de l'ONU conclut : « Dans le camp de Jénine, au moment où Tsahal s'est retiré et a levé le couvre-feu le 18 avril [2002], au moins cinquante-deux Palestiniens, parmi lesquels plus de la moitié sont des civils, et vingt-trois soldats israéliens sont morts. Les allégations prononcées par des officiels de l'Autorité palestinienne, selon lesquelles cinq cents ou plus personnes auraient été tuées à la mi-avril au camp de Jénine n'a pas été établi par les preuves qui sont apparues par la suite ». Mais enfin, il fallait être bien naïf pour penser qu'il suffisait de dire les choses pour qu'elles soient entendues. Morin a constaté lui-même qu'il reste toujours quelque chose d'une rumeur : « Tout se passe comme si l'action anti-mythe sentait que le simple démenti ne peut que renforcer un mythe à l'état virulent, selon le syllogisme anti-aristotélécien qui trouve parfois sa confirmation : "on dément, donc c'est vrai" (...) Le *on dit* s'est transformé en certitude puis en accusation »<sup>22</sup>. La réactivation archétypale du massacre est aussi basée sur le mystère provoqué par l'absence de la presse durant les combats ; le mythe ne peut se dégonfler comme dans le film du faux enterrement de Jénine, il est entretenu par la vague qui l'a porté : la démonisation du soldat juif. Et la rumeur n'est jamais totalement éclipsée par l'élucidation ni par les démentis, car elle a proliféré sur un ferment puissant de l'inconscient collectif, elle canalise des peurs, des fantasmes aussi ; elle peut se tapir, mais elle resurgira au moindre stimulus. Le problème n'est plus la réalité, mais les récepteurs de cette réalité. « Le grossissement du mythe fait ressentir sa grossièreté à bien des gens, mais ceux-ci font la part de ce qu'ils croient être l'exagération, pour la rejeter, et acceptent souvent la substance première du mythe »<sup>23</sup>. Ainsi, Morin comme tant d'autres a évacué tout ce qui infirmait la rumeur pour ne retenir que le terme général de « massacre » : « Cette armée de réoccupation [a été transformée] en soldatesque pillant et tuant, parfois jusqu'au massacre (Jénine) (...) Sharon a prétendu lutter pour la survie d'Israël en opprimant et asphyxiant la population palestinienne, en détruisant des écoles, archives, cadastres, en éventrant des maisons, en brisant des canalisations [ces mêmes canalisations que les Palestiniens ont truffé d'explosifs...] et procédant à Jénine à un carnage dont il interdit de connaître l'ampleur »<sup>24</sup> écrit-il en juin 2002, plus d'un mois après que tout fût dit sur Jénine. Les soupçons demeurent, la substance du mythe s'ancre dans les esprits (l'Israélien massacreur de Palestiniens), le mal est fait et la « stratégie de la souillure » d'Israël poursuit son chemin<sup>25</sup>.



### L'OLP et Israël

Le « massacre de Jénine » est la Reine des Rumeurs, mais elle a ses petites sœurs. Beaucoup de petites sœurs. Il y a celle de « l'abandon par la charte de l'OLP du principe d'élimination d'Israël, l'Autorité palestinienne a reconnu à son occupant l'existence de nation souveraine que celui-ci lui refuse encore »<sup>26</sup>. En premier lieu, l'Autorité palestinienne n'a toujours pas modifié la charte de l'OLP : adoptée en 1968, elle est toujours en vigueur en 2005 et stipule donc à ce jour la destruction d'Israël. En second lieu, l'OLP a reconnu l'État d'Israël en 1988 au Congrès d'Alger. En fait, l'OLP a reconnu l'existence de l'État d'Israël, quarante ans après sa naissance. Par contre, l'OLP et aujourd'hui l'Autorité palestinienne n'ont jamais reconnu le droit à l'existence d'Israël. Nuance. En dernier lieu, dire qu'Israël refuse aux Palestiniens leur droit à leur État, écrire : « Le peuple palestinien est privé de droit politique », « Le droit des Juifs à une nation a occulté le droit des Palestiniens à leur nation »<sup>27</sup>, relève non plus de la rumeur, mais de la mauvaise foi.

### Sabra et Chatila

Autre petite sœur, la violence *rouleau-compresseur* d'Israël : « Israël frappant, depuis le temps de Sabra et Chatila et du Liban nord jusqu'à aujourd'hui, et hélas probablement demain, des civils, femmes et enfants, et en détruisant la maison et les cultures des familles d'auteurs d'attentat »<sup>28</sup>. On finit par être usé de répéter que Sabra et Chatila, décidément, non, ce ne sont pas les Israéliens. Le massacre (cette fois-ci) de plusieurs centaines de civils palestiniens en 1982, ce sont les Phalanges chrétiennes, dirigées par Eli Hobeika et Samir Geagea, qui l'ont perpétré. Mais rassurons-nous, aucuns de ceux impliqués directement dans ces événements meurtriers n'a été inquiété par la justice, par les instances internationales ou par les associations de défense des droits de l'homme. Nous ne pouvons résister au fait de livrer ici un extrait d'une interview que Jean-Paul Philippot, administrateur de la RTBF, donne à une journaliste<sup>29</sup> :

« Journaliste (J) : Vous savez, le citoyen lambda, quand on lui parle d'Hobeika, il ne sait pas qui c'est. Et vous, vous savez qui est Hobeika ?

– Jean-Paul Philippot (JPP) : Non, je ne sais pas qui c'est.

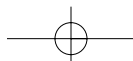
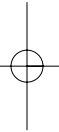
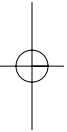
– J : Sabra et Chatila, vous savez ce qui s'y est passé ?

– JPP : Oui, je sais.

– J : Hobeika est entré avec les milices chrétiennes qui géraient la zone de sécurité.

– JPP : Oui, je savais que c'était les milices chrétiennes mais je n'avais pas retenu le nom de leur chef.

– J : Personne ne le connaît. Pour Monsieur tout le monde, c'est Sharon qui



est entré dans Sabra et Chatila et qui a commis les massacres. On ne sait pas que les Israéliens ne sont pas entrés dans les camps. N'est-ce pas une lacune de l'information pour qu'elle finisse par s'inscrire ainsi dans l'esprit des gens ?

– JPP : A tort ou à raison, je crois que l'opinion a toujours une vue simplificatrice et réductrice des choses ».

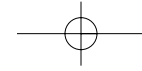
En effet, et comme l'écrivait Stefan Zweig dans *Amerigo*, « Il est rare que la vérité rattrape le terrain perdu sur la légende ».

### Les Juifs conspirateurs

Dans l'étude sociologique sur la rumeur d'Orléans, E. Morin remarque que, ironie du sort, ce sont parfois les victimes de la rumeur que l'on accuse d'être les auteurs de ce mensonge pour en tirer profit : « Parfois même, les commerçants juifs sont suspectés d'avoir voulu faire croire qu'ils étaient calomniés pour discréditer leurs rivaux... »<sup>30</sup>. Cela encore s'inscrit dans le vieux fonds d'antisémitisme, conscient ou non, que l'on retrouve à toutes les époques, et dont le *Protocole des sages de Sion* est l'expression écrite la plus marquante. En 2002, Morin accuse le Premier ministre israélien d'être à l'origine des actes antijuifs – disculpant ses réels auteurs qui éprouvent une juste « rancœur contre les juifs » –, et affirmant que cela est dans l'intérêt du Likoud. Au plus fort de la vague d'attentats visant la communauté juive de France, on entend également le président de la Confédération paysanne, José Bové, asséner à la presse après son retour de Ramallah : « Il faut se demander à qui profite le crime. Je dénonce tous les actes visant des lieux de culte. Mais je crois que le gouvernement israélien et ses services secrets ont intérêt à créer une certaine psychose, à faire croire qu'un climat antisémite s'est installé en France, pour mieux détourner les regards »<sup>31</sup>. Cela vaut tout de même que l'on s'interroge sur la rémanence des rumeurs et de ceux qui les propagent.

### Mots-écrans : apartheid et colonisation

Pour pallier notre confusion devant un événement qui n'est pas assez lisible pour nous, pour mettre de l'ordre dans nos idées, nous avons besoin de nommer pour ramener une réalité trouble à du connu. Nous allons volontiers faire l'économie de recherche de sens et utiliser ce qui s'offre à nous, les mots et expressions qui ont déjà fait leur preuve. Il est plus du ressort de la création poétique, et d'une certaine forme de littérature et de philosophie, de créer de nouveaux sens des mots que ceux habituellement admis. A l'opposé, le discours politique, militant, engagé préférera la simplicité qui portera effet plus sûrement. « Trois millions d'immigrés, trois millions de chômeurs » (slogan de Le Pen lors d'une campagne présidentielle) est pour certains un slogan, pour d'autres une vérité.

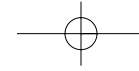


Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est d'une simplicité accablante. Et c'est bien pour cela que l'on sent comme une entourloupe. Il peut bien y avoir trois millions de chômeurs. Il peut bien y avoir encore trois millions d'immigrés. C'est la relation sous-jacente entre les deux qui cloche. A y regarder de plus près, c'est bien d'un slogan qu'il s'agit. Il veut induire notre comportement. Mais la réalité est autre, elle est plus complexe. Comme le dit E. Morin, « est complexe ce qui ne peut se résumer en un maître-mot »<sup>32</sup>. Cela est valable de simples mots comme d'expressions et de slogans. Mais la publicité est efficace, nous le savons. Cela veut dire que malgré la tragique simplicité réductrice des slogans, nous marchons. La simplification selon Morin a plusieurs modalités, par exemple la disjonction (séparer ce qui est lié) ou la réduction (unifier ce qui est divers). La réduction, c'est le cas des mots-concepts qui plaquent un sens acquis sur une situation. Mots-concepts, mots-slogans (apartheid, colonialisme...) qu'emploient Morin. Le *nommer* remplace alors le *penser*, la nouveauté est gommée par le connu. « (...) Moi, j'essaie d'être dénotatif en donnant des définitions et je crois définir tous les concepts que j'avance. Mais une fois posée la définition, je me laisse aller au langage, avec tout ce que la connotation apporte de résonance et d'évocation »<sup>33</sup>. Nous sommes donc prévenus, quand Morin parle d'apartheid, de camps de concentration pour les Palestiniens, c'est à bon escient. Autant de termes assésés pour masquer la singularité de la situation autant que les faits qui prévalent là-bas, au Proche-Orient. Mais les mots une fois lancés ont déjà opéré leur emprise sur des consciences pour qui apartheid et colonialisme traduisent une réalité connue, et c'est désormais au travers de ce prisme qu'Israël sera perçu. Le récit colonial que l'on nous sert pour décrire le conflit israélo-palestinien veut s'imposer comme une réalité irréductible et élimine du champ de la connaissance commune ce qui contredit cette vision de la réalité.

Le thème de l'apartheid n'est pas nouveau, c'est même un vieux de la vieille censé réveiller les consciences et les foules, censé soulever l'indignation immédiate des défenseurs des droits de l'homme. C'est l'utilisation de la technique de transfert : on transpose un terme propre à une situation historique et géographique précise dans un autre contexte, faisant ainsi l'économie de la pensée. Malheureusement, on a beau chercher, il n'y a pas en Israël de lois raciales à l'encontre d'une population jugée inférieure<sup>34</sup>. Il y a certains problèmes avec des Arabes israéliens, des problèmes qui ont des origines variées et parfois causés par les Arabes eux-mêmes. Selon l'ancien ministre de l'Intérieur, Avraham Poraz (*Shinouï*, parti laïc), certaines municipalités arabes connaissent une grave situation financière du fait que plus de la moitié des administrés ne payent pas les taxes communales. Il est alors facile à la propagande de faire croire à une opinion toute disposée que le fautif est l'Etat d'Israël. Mais les problèmes, il y

en a également avec des minorités juives russes, avec une catégorie sociale très pauvre de Juifs, avec des religieux, avec des anti-religieux, etc. Bref, il y a des problèmes sociaux, exacerbés par la guerre et la déprime économique du pays. Mais pour coller le terme d'apartheid à Israël, il faut ne pas savoir ce que fut l'apartheid, ou réduire à peu de chose la souffrance des Noirs d'Afrique du Sud. Ou bien encore être très aveuglé. Voilà ce que sont les mots-écrans, les *ghettoisation*, les *campes de concentration*, les *apartheid* et autres *colonies* : toiles tendues de sens lourd, plaquées sur les yeux, projetant au-dedans le film bien connu de ce pays où une horde de colonisateurs vinrent déposséder les autochtones de leurs biens, les méprisèrent, les *apartheidisèrent*, puis les ghettoisèrent et les massacèrent. Le film maintes fois tourné se déroule : « Dans toute colonisation (...), dans toute situation coloniale se crée un complexe de supériorité et de mépris. Ce qui arrive au troufion d'Israël est arrivé aux Français, aux Pieds-noirs, pendant la guerre d'Algérie. Les Israéliens n'échappent pas à cette loi universelle »<sup>35</sup>. Israël, pays colonialiste comme la Grande-Bretagne et la France le furent ? « De toutes part, on veut obstinément, inconsciemment, se détourner des problèmes de fond au profit de rationalisations politisées, simplistes, abstraites, et de surcroît mythologiques » disait E. Morin lorsqu'il étudiait le phénomène de la rumeur d'Orléans<sup>36</sup>. Quand la seule explication trouvée pour mettre de l'ordre dans ce conflit est de partir du postulat colonial, il devient vain d'expliquer qu'il y a là une situation qui ne ressemble en rien à ce que l'on connaît, que la Palestine a une histoire à aucune autre pareille. « Une fois notre esprit emporté par une explication séduisante, une information la contredisant, loin d'engendrer une correction, provoquera une élaboration de l'explication. Ce qui signifie que l'explication devient « autovalidante » : une hypothèse ne pouvant être réfutée »<sup>37</sup>.

Pourquoi les Jordaniens n'ont-ils jamais été traités de colons quand ils ont annexé la Cisjordanie entre 1949 et 1967 ? Serait-ce une présence juive en un lieu qui constituerait une colonisation ? Est-ce à dire que quand des Arabes occupent des Arabes, tout le monde trouve ça normal, contrairement à une présence juive considérée comme une offense ? Peut-être est-ce à cause des soldats qui y montent la garde ? Mais pourquoi y montent-ils la garde ? N'est-ce pas justement parce qu'une présence juive est intolérable ? N'est-ce pas ceux qui parlent d'apartheid qui sont incapables de voir que les Arabes veulent un Etat sans Juifs ? Il faudrait encore partir du terme « Palestine » qui laisse accroire qu'il y avait une souveraineté palestinienne usurpée par les Juifs<sup>38</sup>. Mais à quoi bon essayer de démontrer que la réalité politique de cette région demeure un cas unique et doit être pensé autrement ? Calquer sur cette situation un mot recouvrant d'autres réalités sert d'autres desseins que celui de comprendre.

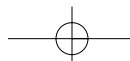


La petite lettre qui change tout : juif ou Juif ?

En français, il y a une petite règle de grammaire très simple, et les médias comme Morin la connaissent bien. Lorsqu'on désigne les membres d'un peuple, d'une ethnie, d'une population, il faut mettre une majuscule. Les Français, les Kurdes, les Wolofs, les Réginaburgiens (habitants de Bourg-la-Reine). Comme adjectifs, les mêmes termes optent pour la minuscule : je parle français, et le peuple kurde n'en a cure. Parlant des Juifs, Morin parle notamment de « peuple persécuté dans le passé ». Peuple donc, ce qui ne l'empêche pas d'écrire « les juifs » et non « les Juifs »<sup>39</sup>. Il n'est pas anodin d'écrire les « juifs » minuscule mais les « Palestiniens » majuscule. Il y a ceux qui ont droit à un État selon le principe d'autodétermination des peuples, et les autres. Ceux qui sont juifs par adjectif n'ont qu'à bien se tenir. Il semble que Morin ait du mal à intégrer cette notion de peuple juif, qu'il rejette son appartenance à cette nation comme si cela risquait de l'enfermer. L'appartenance telle que la définit Michaël Bar Zvi « est une relation et non le fait de prendre part, d'avoir une part en quelque chose. L'étymologie du mot est ici éclairante aussi bien en français qu'en hébreu, car à l'origine il n'y a pas le mot part [que l'on retrouve dans « a-part-tenance »]. En français, c'est *ad pertinere*, à savoir dépendre ou se tenir jusqu'à. De même *Chayakhout* en hébreu provient d'une racine *Chaiekh* qui signifie le lien ou la relation, un rapport avec une origine ancienne, sans doute comme si l'appartenance impliquait une fidélité à un archétype qui n'implique pas que je choisisse d'y adhérer, mais auquel je suis relié avant toute décision »<sup>40</sup>. Voilà, on ne déciderait pas d'appartenir au peuple juif, on serait lié de facto au destin de ce peuple, lien qui peut être vécu comme asservissant. Dissoudre le lien serait alors un gain d'indépendance (au contraire de l'assumer, qui serait perçu comme du soutien inconditionnel). Pour ce faire, dégrader le Juif en juif permet de nier la réalité de peuple juif, et par conséquent de ne s'y pas sentir relié, encore moins à Israël qui « se présente comme le porte-parole des juifs victimes d'une persécution multiséculaire » selon E. Morin<sup>41</sup>. Se retirer du peuple permet alors de se dégager de la voix de ce porte-parole encombrant, puisque colonisateur-ghettoisant-les-Palestiniens-les-humiliant-et-prenant-plaisir-à-tuer.

La partie pour le tout (et inversement) : décontextualisation

E. Morin l'avait bien dit : « Il n'y a de connaissance pertinente que si on est capable de contextualiser son information, de la globaliser et de la situer dans un ensemble »<sup>42</sup>. C'est ce principe de rompre le savoir parcellaire, de relier entre eux les différents phénomènes dans un système plus global qui lui donne sens qui manque singulièrement à l'analyse de Morin sur le conflit israélo-palestinien.



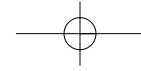


La partie pour le tout : le check-point

Dans notre article : « Qu'avons-nous appris des médias ? »<sup>43</sup>, nous avons déjà évoqué ce problème de décontextualisation (le hors-champ visuel). Nous écrivions alors que la réalité est le reflet de plusieurs prismes, qu'une image peut être vue sous plusieurs angles, à plusieurs distances dans l'espace et dans le temps. La complexité du réel ne se laisse pas enfermer dans le *fait à l'état brut*. Aussi, on ne peut raconter l'événement en zoomant constamment, passant indistinctement de la focale rapprochée à la vision grand angle, prenant la partie pour le tout et inversement, jugeant l'attitude de Tsahal à l'aune d'un soldat brutal, d'un petit merdeux, réduisant le comportement remarquable d'un groupe à l'expression d'un seul homme. Pourtant, selon Morin, il y a un « peuple méprisant ayant satisfaction à humilier »<sup>44</sup>. De quoi s'agit-il ? D'un soldat plein de morgue qui fouille un vieux Palestinien à un check-point ? L'homme qui a pu écrire : « C'est toujours ce qui éclaire qui demeure dans l'ombre »<sup>45</sup> devrait savoir plusieurs choses : la morgue, c'est pour cacher la peur. Il y a eu un lynchage à Ramallah en octobre 2000, ce fut particulièrement barbare pour les soldats déchiquetés et vidés de leurs entrailles à main d'hommes ; il y a le Hamas qui a édité un manuel pour l'enlèvement d'Israéliens ; il y a ces véhicules qui se transforment parfois en bombes roulant fonçant sur leur cible. Le check-point ne peut être compris s'il n'est remis dans son contexte : non pas mépriser, mais empêcher un maximum de citoyens d'exploser dans un bus. Le 21 janvier 2003, le Hamas et le Jihad ont infiltré en Israël une voiture piégée contenant près de 300 kilos d'explosifs. Interceptés près de Oum El Fahm, ville arabe israélienne, l'attentat a été déjoué par les forces de sécurité israéliennes. En plus de quatre ans de conflit, les soldats israéliens ont déjoué plus de 20 000 tentatives d'attentats visant dans leur très grande majorité les civils israéliens. S'arrêter au fait que les Palestiniens vivent les check-points comme une humiliation, c'est s'arrêter au contexte palestinien (et encore, une partie seulement du contexte) et évacuer totalement celui israélien en proie au terrorisme.

Le tout sans toutes les parties : côté palestinien, rien à signaler

En sens inverse, le recours à la globalisation est utile à Morin pour minimiser les effets gênants des détails, pour gommer les petits faits entêtants qui construisent une réalité plus vaste. La stratégie de la pensée complexe selon Morin opère selon divers principes, dont celui qu'une formule de Pascal éclaire : « Je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout ; non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties ». Pourtant, il y a des « parties » que Morin aime à ne pas voir, qui ne cadre pas avec son idée



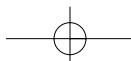
de la réalité. Dans son émission de radio <sup>46</sup>, répondant à son invité Edgar Morin, qui lui avance entre autre qu'Arafat n'a pas voulu la guerre, Finkielkraut cite précisément le non-respect des accords d'Oslo par les Palestiniens, l'enseignement de la haine prodigué sous l'auspice bienveillante d'Arafat ; il cite encore Nabil Amr, ancien Ministre palestinien des Affaires parlementaires et démissionnaire, qui accuse Arafat d'avoir mal géré l'après Camp David et d'être le « principal responsable » de la situation catastrophique dans laquelle se trouve le peuple palestinien (« N'avons-nous pas dansé de joie lors de l'échec de Camp David ? ») etc. Morin, acculé devant l'insistance de cette réalité, opère alors une curieuse gymnastique qui consiste à passer du concret à l'abstrait, à noyer le précis dans un magma lissant : « Tout ce que vous dites est vrai, répond-il. Ce sont des faits, des citations. Moi, j'essaye de situer ça dans une figure historique ». Il dira également à un autre moment, voyant bien qu'Arafat est impliqué dans le terrorisme : « Ce sont des points de polémique intéressants, mais essayons de voir plus haut » <sup>47</sup>. Il s'agit là de passer aux oubliettes des éléments constitutifs d'une réalité complexe, d'évacuer ce qui rend invalide la construction de la réalité que s'est forgée Morin, selon le principe qui veut que « Toute connaissance opère par sélection de données significatives et rejet de données non significatives » <sup>48</sup>. Circulez, il n'y a rien à voir.

Retournement : le poids du passé

Un des modes simplificateurs consiste en un renversement de situation : l'enfant battu devient parent bourreau. Nous sommes dans un schéma reproductif. « Dans l'opprimé d'hier l'opresseur de demain », pour utiliser la formule de Victor Hugo cité par Morin <sup>49</sup>. Si cela peut être vrai, la psychanalyse nous a montré que le travail sur le vécu permet souvent de dépasser ces mécanismes réflexes ; l'homme n'est pas que conditionnement, il peut avoir une prise sur le déroulement de sa vie. Freud n'a fait qu'adapter une vérité vieille comme la Bible, qu'un passé connu et assumé ne se subit pas. Il faut donc apprendre pour connaître et dépasser. C'est là tout l'enjeu du travail de mémoire.

Les victimes devenues bourreaux

En 1989, Morin nous propose une vision dichotomique du devenir des victimes du nazisme : « L'expérience du camp de concentration a conduit ses victimes à deux leçons contraires. Il y eut ceux qui, comme Robert Antelme, se refusèrent désormais à humilier quiconque, y compris leurs bourreaux, et ceux qui au contraire furent prêts à mettre dans les mêmes camps ceux qui les y avaient mis » <sup>50</sup>. Ange ou démon. Ce pourrait être un point de départ intéressant pour parler de la justice et du déni de son rôle réparateur, de la culpabilité



de ceux pour qui juger ne relève pas de la justice mais de la criminalité (juger et punir un criminel deviendrait un acte criminel, un acte de bourreau). Mais ce n'est point là l'objet de notre analyse. Ce qui nous importe ici, c'est qu'une telle déclaration constitue un prélude au postulat selon lequel les Juifs persécutés sont devenus des Israéliens persécuteurs. Le *Juif punisseur* est devenu *Juif persécuteur* : « Qui eût pu penser à la fin de la seconde guerre mondiale, qu'après les siècles d'humiliation et de déni, l'affaire Dreyfus, le ghetto de Varsovie, Auschwitz, les descendants et héritiers de cette terrible expérience feraient subir aux Palestiniens occupés humiliations et dénis ? Comment comprendre le passage du juif persécuté à l'Israélien persécuteur ? »<sup>51</sup>, se demandait Edgar Morin en 1998.

Ceci autorise des dérapages qui vont encore au-delà de l'assimilation du Juif israélien au nazi : un éditorialiste d'un grand quotidien grec trace un dessin montrant deux Juifs dans un uniforme nazi, avec une étoile de David sur leur casque, en train de poignarder deux Arabes. La légende qui accompagne le dessin : « Nous n'étions pas à Auschwitz et Dachau simplement pour souffrir, mais aussi pour apprendre ». C'est un retournement qui fonctionne à merveille, autorisant toutes les images épouvantables liées à la Shoa sans qu'il soit besoin de développement. Le Juif en uniforme fait ce qu'il a subi. C'est ainsi, c'est la terrible loi de reproduction des comportements vécus, c'est comme une fatalité. On pensait toucher là au comble, mais nous n'étions pas au bout de nos surprises : le *must* étant de partir du grand-père juif résistant aux nazis et de refermer la boucle sur le petit-fils *nazisraélien* : « On a peine à croire (...) que les servants des chars dont les tourelles pivotent, menaçantes, vers les cibles désarmées, les conducteurs de pelles mécaniques qui s'acharnent rageusement sur des bagnoles hors d'âge et les soldats inexpressifs et muets sous le casque lourd sont les petits-enfants d'extrême droite de ceux qui, pétrole et cocktail Molotov à la main, luttèrent contre les nazis à Varsovie et à Sobibor »<sup>52</sup>. Shmuel Trigano explique clairement le retournement opéré par certains milieux gauchistes, et qui a fait de la Shoa, incarnation du Juif dans le statut de victime idéale, l'instrument par lequel les Israéliens justifient leur Etat et leurs « crimes »<sup>53</sup>.

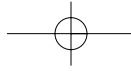
Un passé paranoïasant le présent

Morin ne va pas si loin. Il pose d'abord que le passé douloureux des Juifs les rend quelque peu paranoïaques : « L'argument de la survie n'a pu jouer qu'en ressuscitant chez les Israéliens les angoisses de 1948 (« Sa naissance attaquée par ses voisins arabes a failli être sa mort »), le spectre d'Auschwitz, en donnant au passé aboli une présence hallucinatoire »<sup>54</sup>. L'idée d'un passé aboli est déjà en-

soi étrange : un passé n'est jamais aboli (« abolir : réduire à néant, supprimer, effacer » nous dit *Le Petit Robert*). Si Morin veut nous dire que ce qui est passé est fini, c'est la définition même du passé. Il est fini en tant qu'action, mais se prolonge en mémoire, et particulièrement chez les Juifs, cette mémoire n'est pas que le spectre des angoisses. La mémoire est le lieu indispensable de condition du progrès, un tremplin vers l'avenir. Erri de Luca nous donne une bien plus belle image que nous ne le ferions du passé : « Du capharnaüm du passé ne ressort pas la ligne hachurée d'un dessin, mais la force possédée par le point de départ, l'énergie contenue dans le préambule »<sup>55</sup>. Pour Morin, le passé n'a qu'une fonction négative dans l'histoire des Israéliens : celle de faire d'eux les bourreaux d'aujourd'hui. Mais de vrais bourreaux, encagoulés, anonymes, qui aiment tuer et humilier. Les Israéliens n'ont qu'une « conscience victimaire qui [leur] donne une vision unilatérale de la situation et des événements, (...) [une] conscience d'avoir été victime qui permet à Israël de devenir oppresseur du peuple palestinien »<sup>56</sup>. Or les expériences passées ne sont pas seulement une usine à reproduire le même, mais peuvent se révéler être un élément constitutif de l'intelligence, de la capacité à évaluer les situations nouvelles. Toute lecture de l'avenir à l'aune de cette dernière vision du passé n'est-elle qu'erreur, absurdité, paranoïa, alarmisme ? N'y a-t-il jamais de signes qui soient dignes d'être les prémisses de quoi que ce soit ? Autrement dit, les peurs d'Israël sont-elles justifiées ? Ou bien les Israéliens hallucinent-ils leur quotidien, malades qu'ils sont de leur passé ? L'hallucination étant au sens propre une perception pathologique des faits, une sensation en l'absence de tout stimulus extérieur, une vision fantasmée de la réalité.

Depuis le 29 septembre 2000, le terrorisme palestinien a tué en Israël plus de mille Israéliens, dont 80 % sont des civils, et en a mutilé plus des dizaines de milliers. Mais le terrorisme arabe préexiste à l'Etat juif, et par conséquent à ce qui est communément admis comme étant une occupation. En 1929, les Arabes massacrent la communauté juive de Hebron. En 1948, avant la création de l'Etat d'Israël, quarante-huit médecins et infirmiers juifs sont assassinés par des terroristes à l'hôpital du Mont Scopus (Jérusalem) ; les 12 et 13 mai 1948 (à la veille de la proclamation d'indépendance de l'Etat d'Israël), deux cent quarante Juifs sont assassinés à Kfar Etsion etc. Entre 1951 et 1955, neuf cent vingt-deux Israéliens sont tués par des terroristes. Ces faits sont-ils des hallucinations ? Sans compter les paroles, véritables bombes à retardement dont la réalité vécue nous prive de la douce illusion du « ce ne sont que des mots ». Des paroles qui entretiennent le règne de la terreur et de la haine envers les Israéliens, et dont les effets pervers se feront sentir pour longtemps encore. Des paroles prêchées dans tous les endroits où il est possible d'endoctriner : médias, école, mosquée<sup>57</sup>.

Alors la Shoa, c'est une chose, mais ce que vivent les Israéliens aujourd'hui



d'hui, cette fronde terroriste qu'aucun pays au monde n'a jamais connue, cette négation de son droit d'exister à laquelle Israël fait face, c'est cela son présent qui ne doit rien au « spectre d'Auschwitz ».

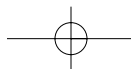
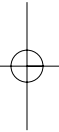
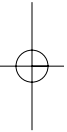
Détournement de sens : dialogue du résistant et du terroriste

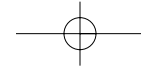
Nous avons vu les mots-écrans qui masquent la réalité, mais il y a aussi les mots-pirates qui détournent le sens. Un mot peut certes avoir plusieurs sens, mais il ne peut avoir tous les sens qu'on veut lui faire assumer pour les besoins de la cause. La polysémie poussée à l'extrême vide les mots de tout sens.

E. Morin illustre la « complexité anthropo-sociale » avec l'exemple de l'URSS et de ses goulags : pour le socialisme soviétique, le goulag a été « rejeté à la périphérie (...) comme phénomène négatif secondaire et temporaire (...) », tandis que pour les opposants à ce système, le goulag est « le noyau central du système, qui révèle son essence totalitaire »<sup>58</sup>.

Vision différente d'une même réalité : le goulag. Pour Morin, il y a des « paradigmes qui mutilent la connaissance et défigurent le réel »<sup>59</sup>. La défiguration du réel pose d'abord le problème de définir au préalable quelle est cette réalité à laquelle on se réfère. Il y a toujours un plus petit dénominateur commun, et ici sympathisants et opposants au système sont au moins d'accord sur l'existence, l'existence simplement, de ce que l'on appelle goulag. Mais est-ce une bonne chose, une mauvaise chose ? Est-ce secondaire ou central ? Temporaire ou pérenne ? Il semblerait qu'à l'époque, nous ne disposions pas des moyens de le savoir. Admettons. Aujourd'hui, il n'y a pas un politicien honnête du parti communiste, il n'y a pas un Russe non contaminé par la mauvaise foi pour reconnaître la nature totalitaire du système soviétique et l'ignominie du goulag. Nous savons. Il y a ce socle commun de connaissance, indépendamment du poids idéologique, et à partir duquel nous pouvons converser et même être en désaccord sur d'autres éléments. Mais nous avons un minimum de référent commun. Le goulag est devenu dans le langage une métaphore de dureté de vie, d'exil de la pensée et du corps.

Aujourd'hui, il y a sur le conflit proche-oriental une guerre des mots qui se joue notamment au niveau des actes commis par des Palestiniens lorsqu'ils posent des bombes ou se font sauter eux-mêmes au milieu de civils. La distorsion est bien plus grande que pour le goulag (mais ses conséquences tout aussi meurtrières) : il ne s'agit pas de savoir si ce phénomène est périphérique ou central, mais s'il est moralement bon ou mauvais. Certains y voient un acte de résistance à une oppression israélienne, d'autres jugent qu'il s'agit de terrorisme. Pour Morin, la chose est entendue : ce conflit « oppose des occupants qui aggravent leur occupation et des occupés qui aggravent leur résistance ». Tsa-



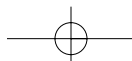


hal ayant « réoccupé la Cisjordanie » et se livrant à des actes barbares, « on comprend que cette situation dégradante suscite sans cesse de nouveaux résistants, dont de nouvelles bombes humaines »<sup>60</sup>.

Résister, c'est s'opposer à une action, à un mouvement. Les « résistants » s'opposent-ils aux implantations juives de Cisjordanie ? Les meurtres de civils n'ont jamais endigué le mouvement des implantations. Résistance à l'oppression ? Contradictoire, car plus il y a d'attentats, plus Israël réoccupe les territoires et installe des check-points. Il se trouve que la meilleure façon de résister aux phénomènes liés à l'occupation est de négocier. C'est exactement ce qui s'est passé avec l'Égypte, c'est ce qui a commencé à se dérouler lors du processus d'Oslo qui a apporté l'autonomie à 98 % des Palestiniens. C'est encore exactement ce qui aurait dû advenir à l'issue des négociations de Camp David II en juillet 2000, et c'est finalement là que nous en sommes aujourd'hui avec la Feuille de route. La résistance par les méthodes guerrières est valable pour une population opprimée à qui on ne laisse pas d'autre échappatoire. Mais le leadership palestinien a fait capoter, jusque là, toutes les opportunités de négocier. Les « résistants » résistent en fait à la négociation, car leur but national, panarabe et panislamique, veut se réaliser en lieu et en place d'un autre peuple dont le droit à l'autodétermination sur sa terre est nié.

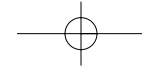
Voilà pour l'analyse politique. Quant à la perception morale, on est en droit de s'interroger sur la santé du débat intellectuel quand est considéré comme de la résistance le fait de viser à bout portant deux enfants de quatre et cinq ans tétines à la bouche avec leur mère sur leur lit (Kibboutz Metzger, 10 novembre 2002) ; de se faire exploser là où il y a le plus de monde, de civils israéliens, de jeunes dans un bar, de familles dans une pizzeria, de collégiens dans un bus, pour faire un carnage, pour déchiqueter et mutiler les corps avec des bâtons d'explosifs et des clous ; de s'attaquer à une école et de tuer vingt-six enfants (école de Maalot, 1974). De viser à la tête avec un fusil à lunette un bébé de dix mois. Etc. On voit les manœuvres en jeu quand les pays membres de la Ligue arabe, lors de la soixantième session de l'Assemblée générale de l'ONU (septembre 2005), bloquent l'adoption d'une définition du terrorisme proposée par le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, insistant pour que la définition des actes terroristes ne s'applique pas à « la lutte contre l'occupation étrangère ».

Ne pouvant s'entendre dans son texte consensuel sur une définition du terrorisme, l'ONU le condamne néanmoins « fermement » et s'engage à lutter contre<sup>61</sup>. Pourtant, la définition proposée par Kofi Annan avait de quoi emporter l'unanimité dans cette enceinte de la paix : « Tout acte, outre ceux déjà visés par les conventions en vigueur, commis dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves à des civils ou à des non-combattants, dans le dessein



d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de le faire ». Mais le flou laissé permet de détourner le sens du mot résistance, de justifier les bombes-humaines en invoquant humiliation, colonisation, désespoir et autres avanies. A ce rythme-là, les deux-tiers du globe se fait sauter. On voudrait attribuer la barbarie qu'est le terrorisme à la politique israélienne, quand le terrorisme n'est que le bras armé d'une volonté politico-idéologique doublement morbide : entraîner dans la mort de jeunes palestiniens pour tuer un autre peuple. Car seule l'idéologie de mort pousse hommes et femmes à se faire sauter au milieu de civils innocents, et cette idéologie fait malheureusement partie de la culture palestinienne depuis plus de dix ans maintenant. Fouad Ajami, un Musulman libano-américain, écrivait en mars 2002 à propos des attentats, dont le dernier venait de faire un carnage, vingt-neuf morts en Israël parmi des Juifs réunis pour célébrer la Pâque juive : « Cet homme a frappé au cœur même d'Israël, derrière la "ligne verte", loin des implantations de Cisjordanie et de la ligne de partage de Jérusalem. Mais dans cette guerre sans lignes de front claires, toute la terre est une terre contestée : ce sont des "usurpateurs" sionistes que le terroriste de Tulkarem est venu assassiner. Il a choisi le "martyr", et le système de valeurs de son monde, la culture de son mouvement national, lui a donné un mandat pour la plus terrible des actions. L'homme de Tulkarem n'est pas tombé du ciel : il vient directement de la culture d'incitation qui déchaîne cette terre, une menace qui balaie Israël, un grand refus palestinien et arabe de laisser ce pays être, de lui faire une place parmi les nations. Il participe de la culture autour de lui – la joie qui accueille ces actions brutales de terreur, le culte qui élève les martyrs et leur famille. (...) Les leaders de l'Autorité palestinienne, et plus particulièrement Yasser Arafat, la figure centrale de ce cruel tourbillon, émettra une tiède condamnation, puis fera savoir au monde que la "lutte armée" et ses martyrs écrivent les glorieux chapitres dans les annales de l'histoire du mouvement national. Le sang est une terrible affliction, et un mouvement national qui y succombe jusqu'à l'intoxication se noiera dans son propre radicalisme. Mr Arafat nourrit cette culture de la terreur, cette calamité. (...) »<sup>62</sup>. En effet, il faut avoir des œillères pour ne pas voir que les revendications territoriales, légitimes, sont engluées dans des appels à la destruction, au meurtre, au sacrifice pour Allah<sup>63</sup>.

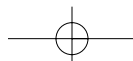
Pourtant, cette phrase d'Ajami : « Le sang est une terrible affliction, et un mouvement national qui y succombe jusqu'à l'intoxication se noiera dans son propre radicalisme » trouve un écho chez Edgar Morin lui-même quand il exprime le fait que les problèmes de la fin et des moyens ne sont pas dissociables : « Les moyens asservissants employés pour une fin libératrice peuvent, non



seulement contaminer cette fin, mais aussi s'autofinaliser »<sup>64</sup>. Peut-on mieux parler des attentats et des attentats-suicides ? Morin ne détient-il pas par cette phrase l'aberration du terrorisme comme moyen d'accéder à une liberté ? A moins qu'il ne cautionne la version des soixante-douze vierges au paradis, que l'on peut alors concevoir comme une « fin libératrice » (pour le terroriste du moins, cela ne libère pas le peuple). Mais Morin, en écrivant que « la bombe humaine, acte existentiel extrême au niveau d'un adolescent, est aussi un acte politique au niveau d'une organisation extrémiste », réagit cette fois en idéologue et non en penseur, rayant d'un trait des années de réflexion. *Le Monde*, qui a publié l'article de Morin, avait deux mois auparavant publié un éditorial qui résume toute l'aberration, le gouffre éthique qu'il y a à voir dans les attentats-suicides, et les attentats en général, un acte de résistance :

« (...) L' "arme" [des attentats-suicides] n'est pas nouvelle. (...). Elle n'en est pas moins ignoble, inacceptable, écœurante de folie et de lâcheté criminelles. Au nom de la solidarité avec les Palestiniens, de la défense de leur lutte nationale, les autorités de l'islam et les intellectuels du monde arabe devraient être les premiers à dénoncer les attentats-suicides. Pour le malheur des Palestiniens, c'est le contraire qui est en train de se passer. Les plus hautes autorités musulmanes se sont refusées à condamner cette régression tribale : celle selon laquelle il serait légitime et noble d'aller trouver la mort en tuant le plus grand nombre possible de civils chez l'adversaire. Dans une salle à manger d'hôtel, une pizzeria, une boîte de nuit ou un bus. A la mi-mars [2002], réunis en Malaisie, à Kuala Lumpur, les 57 pays de l'Organisation de la conférence islamique ont eu l'occasion de dénoncer cette célébration de la mort que sont les attentats-suicides. Ils ne l'ont pas fait. A cette réunion, il ne s'est trouvé, pour condamner cette forme de terrorisme, que deux pays islamiques : la Malaisie et la Bosnie (...). L'écrasante majorité des autres a justifié, sinon célébré, les attentats-suicides contre des civils au nom de la lutte contre Israël. Le discours est le même de la part d'une des voix les plus autorisées de l'islam, celle du cheikh de l'université Al-Azhar au Caire, Mohammed Tantawi. Le *New York Times* donnait récemment la traduction de l'un de ses prêches. Le cheikh déclarait que les "opérations martyres" des Palestiniens étaient "la forme la plus haute de la guerre sainte". Le même journal citait le grand mufti d'Egypte, Ahmed Tayyeb, qui voyait dans la prolifération des attaques-suicides, "celles qui sèment l'horreur chez les ennemis d'Allah (...), la solution à la terreur israélienne". Il y a de la corruption morale dans cette manière de lutter par procuration en exhortant des jeunes à se donner la mort au milieu d'autres jeunes. Et la cause palestinienne en est l'une des victimes, avec les passagers d'un bus ou les clients d'un restaurant un soir de Pâques... »<sup>65</sup>.

Pire, le droit international est sans ambiguïté sur les attentats commis

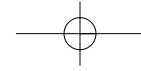




contre des civils par des groupes armés qui agissent de façon généralisée et systématique : il s'agit de crime contre l'humanité. Au nom d'une forme dévoyée d'humanisme, de compassion avec une partie des victimes, on en vient à justifier des crimes contre l'humanité.

Causalité – circularité : « l'engrenage de la violence »

Une des expressions consacrées pour parler du conflit israélo-palestinien est le *cycle de la violence*. Morin parle du « cercle vicieux, de la dialectique infernale (...) la cause devient effet »<sup>66</sup>. Selon le principe de rétroactivité, on entre alors dans une danse (macabre) circulaire. Ce principe est aussi connu sous le nom de *feed-back*, où la cause produit un effet qui se change à son tour en cause pour rétroagir sur la cause initiale. C'est une notion d'interdépendance qu'il est assez aisé de concevoir. Dans les schémas circulaires, la problématique principale est de pouvoir en sortir, de s'éjecter de la centrifugeuse. Il y a deux problèmes avec ce type de schéma : puisque « l'opprimé devient oppresseur », puisque le comportement de chacun est déterminé par celui de l'autre, il faudrait alors concevoir que les opprimés en titre, les Palestiniens, sont aussi des oppresseurs. De fait, il y a une grande souffrance israélienne, dans l'âme et dans la chair. Ce n'est pas occulter la souffrance palestinienne que de parler de l'humiliation israélienne, de son sentiment – particulièrement fort à gauche – d'avoir été trahi, d'être allé au cœur des négociations et des concessions pour être ensuite lâché et renvoyé au terrorisme, à l'atrocité de ces actes déshumanisés, destructeurs des autres et de soi, valeur de mort et antinomie de coexistence. Le deuxième problème de la circularité est celui de l'origine. Le cercle a été une droite, qui a été un point. « On est arrivé à cette situation à partir de conditions initiales »<sup>67</sup> nous dit Morin. Or le point qui donna naissance au cercle infernal, le commencement, c'est pour Morin la part d'Israël : « le début du ratage [Camp David] commence avec l'assassinat de Rabin » et ce qu'ont créé les Israéliens : « un désespoir d'une violence inouïe »<sup>68</sup> ; le troufion de Tsahal exhume sa Shoa pour humilier, la répression engendre les attentats-suicides... Nous sommes tellement accoutumés à ces effets circulaires qu'il nous est difficile de remonter le cours du temps et de dépasser les schémas explicatifs tout faits, du style représailles-attentats. Le deuxième problème donc, c'est qu'on a oublié qu'il pouvait y avoir des causes endogènes du style « endoctrinement/attentats-suicides », « rejet de l'autre/plutôt mourir que partager »... On a oublié que si le cercle existe, il commence dans notre tête, que la haine existe aussi pour elle-même, que les motivations criminelles de Caïn dépassaient Abel. Dans Caïn, existait déjà le meurtre d'Abel, avant même que celui-ci ne vienne au monde. Léon Askénazi rappelle que dans la Bible, nommer, c'est attribuer une identité, un programme<sup>69</sup>. Il poursuit son exégèse

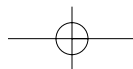
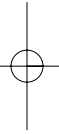
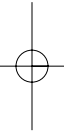


en donnant donc la signification des noms des premiers frères : Caïn signifie en hébreu « l'être acquis », car Eve prononce cette phrase pour le moins étonnante : « j'ai acquis un homme grâce à Dieu ». Caïn ne se sent pas le fils né de la rencontre d'un homme et d'une femme, il a le sentiment d'*être* en soi. Il aborde le monde sans concevoir la possibilité de l'autre. Sa perception du monde est celle de la possession. Aussi, lorsqu'arrive le frère, Abel – dont le nom vient d'une racine hébraïque qui signifie *souffle, buée, vacuité* – Caïn ne peut supporter cet *être-en-plus*. Le premier projet de fraternité a échoué, et voilà ce qu'il nous enseigne : Caïn doit faire une place à Abel dans le monde. Mais Abel lui aussi a une mission, celle de rendre frère Caïn, de le fraterniser.

Aussi, si nous pouvons dénoncer une violence inhérente à une doctrine palestinienne maximaliste qui a le tort de passer à l'acte, nous ne nions pas la responsabilité d'Israël. Mais il faut proportion garder.

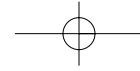
Dichotomie : le bon et la brute

A la circularité se superpose une dichotomie de la pensée qui fige la situation dans une opposition claire, nette et exclusive : un peuple persécuté dans le passé/un peuple persécuté dans le présent ; un oppresseur/un opprimé ; du mépris chez les uns/une humiliation pour les autres. Chacun à sa place, tout échange de rôle sera considéré comme de la propagande. Et encore, mal faite. Prenons le thème récurrent de l'armée surpuissante face à un peuple désarmé, de ce « camp [qui] fait la guerre à l'autre qui n'a pas les moyens de la faire et n'oppose que des actes sporadiques de résistance ou de terrorisme »<sup>70</sup>. Et encore ceci : « L'argument de sécurité n'est guère pertinent à l'époque où la sécurité ne dépend pas de 5600 km<sup>2</sup> mais de puissance technologique militaire, et alors qu'Israël est l'Etat le plus puissant de la région, le plus avancé dans toutes les technologies de guerre, disposant même de 200 têtes nucléaires »<sup>71</sup>. La sécurité aujourd'hui, ce sont des garanties de paix. Israël a fait la paix avec l'Égypte, en lui restituant l'intégralité du Sinaï, contre ce seul bien, abstrait et fragile, cette seule garantie de paix. Toute la technologie ne peut rien contre le terrorisme. Les bonnes vieilles méthodes du renseignement militaire et du combat rapproché et l'élimination ciblée de terroristes demeurent plus efficaces que ce que peut apporter la haute technologie militaire. Dans la défense de ses citoyens, Israël ne confond pas l'urgent, qui est d'éviter à ses citoyens d'exploser en lambeaux de chair, et le moyen terme, qui est d'obtenir un accord politique et sécuritaire avec les Palestiniens pour une coexistence pacifique entre les deux peuples. Quant au peuple désarmé, il faut regarder ce qu'il y a derrière les lanceurs de cailloux : des bateaux chargés d'armes, cinquante tonnes parfois, d'une valeur de quinze millions de dollars (Karin A), des armes de guerre, des roquettes



Katyoucha, des missiles anti-chars, des mines anti-chars et anti-personnel, des mortiers et obus de mortier, des explosifs en quantité impressionnantes, avec des laboratoires de fabrication en plein cœur de la population civile, des fusils d'assaut et des fusils de tireurs d'élite, des tunnels de contrebande d'armes (entre autres) entre l'Égypte et la bande de Gaza... Pour le côté « opprimé », nous avons donc du matériel, du financement interne et externe, et des ailes militaires pour chaque organisation : Hamas, Jihad islamique, Fatah, FPLP, FDLP, Hezbollah et les autres. Et le Fatah n'est pas anecdotique, il vient juste derrière le Hamas pour le nombre d'attentats.

Il y a aussi la division, nous dit Morin, entre le « terrorisme d'Etat contre les civils palestiniens » et un « terrorisme de clandestins » qui n'est qu'une composante d'une « résistance nationale »<sup>72</sup>. Il y a un conflit. Peut-être peut-on arriver à tomber d'accord là-dessus. Le principe fondamental du droit humanitaire international en cas de conflit repose sur le principe de distinction qui veut que les parties impliquées dans un conflit doivent en permanence faire la distinction entre les civils et les combattants et entre les objectifs civils et les objectifs militaires<sup>73</sup>. C'est bien sur la nature de ces objectifs militaires qu'il faut s'interroger. Si un enfant dans une poussette ou une personne faisant ses courses au marché sont assurément des civils, visés comme tels par les bombes humaines, qu'en est-il de ceux que l'armée israélienne poursuit et vise quand ils se dérobent à l'arrestation ? Salah Shehade, ce chef de la branche armée du Hamas tué par Tsahal en juillet 2002, nous donne la réponse dans une interview visible sur le site *Islam online* (29 mai 2002) : « Les brigades sont une petite armée. Elles ont toutes les divisions et structures d'une armée. Nous avons des scientifiques spécialisés dans le développement d'armes ». Est-ce que celui qui dirige une organisation terroriste lançant des roquettes et des attentats sur le territoire israélien est un civil uniquement parce qu'il se cache parmi les civils ? Assurément non. Le qualificatif de « civil » appliqué à Salah Shehade, aux Palestiniens détenteurs d'armes offensives, mais aussi à ceux qui les fabriquent, les assemblent ou les importent illégalement, à ceux qui préparent et à ceux qui exécutent les attentats, n'est pas approprié. S'attaquant aux forces armées, aux objectifs militaires qui le menacent, Israël commet des bavures, des dégâts collatéraux. Il meurt aussi des civils palestiniens, car tous ne sont pas des terroristes. Mais il est essentiel de faire la distinction entre l'intention criminelle du terrorisme palestinien et les représailles israéliennes à la terreur, qui visent uniquement à neutraliser les terroristes. Faire la différence entre mourir de terrorisme et mourir d'être terroriste. Quelle comparaison y a-t-il entre les dix-neuf morts de l'attentat de la pizzeria Sbarro, dont huit enfants, les vingt-et-un morts de l'attentat du Dolphinarium, dont dix mineurs, et les qua-



torze civils palestiniens de Gaza morts dans un raid de l'armée israélienne, dont neuf enfants ? Le seul point commun est que des enfants et des civils sont morts. La similitude s'arrête là. L'intention de tuer dans un cas, la volonté de protéger les civils dans l'autre constituent une différence fondamentale tant sur le plan moral que sur le plan légal.

### Verrouillage

Dans un colloque, Morin, après avoir exposé les grandes lignes de la réforme de la pensée, se penche sur la question de l'éducation, de la nécessité de repenser le système éducatif pour que nos modes de pensée et de savoir puissent intégrer le complexe : apprendre les sciences mais aussi apprendre à réfléchir sur les sciences, féconder le scientifique par le philosophique, et inversement, remettre la physique dans le cadre de sa réalité anthroposociale. Apprendre à se connaître, savoir se poser des questions, et pour cela, lutter contre « la présence en chacun d'une tendance permanente à l'auto-justification et à l'auto-mythification, à la *self deception* ou mensonge sur soi-même »<sup>74</sup>. Il faut pouvoir se tromper, mais il faut également pouvoir s'en rendre compte et se corriger. Morin raconte dans une interview une expérience qui l'a conduit à élaborer sa « Méthode » :

– Journaliste : Vous avez été membre du Parti communiste et vous avez vécu un moment d'harmonie...

– E. Morin : Non, non !

– Journaliste : ... jusqu'en 1945, un moment d'harmonie intellectuelle et idéologique ?

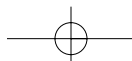
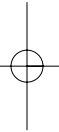
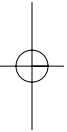
– E. Morin : Jusqu'à la Victoire, oui.

– Journaliste : Jusqu'au moment où vous vivez l'explosion de toutes ces certitudes ?

– E. Morin : Pas seulement l'explosion. Je me suis dit : « Puisque je me suis trompé, d'où viennent ces erreurs ? ». A ce moment-là, je me suis posé le problème de la prolifération des erreurs et des illusions, pas seulement chez moi, mais chez les humains, et cette idée m'a poussé à faire la... Méthode, c'est-à-dire non pas « ne jamais se tromper » mais « comment accepter de lutter contre l'erreur et l'illusion »<sup>75</sup>.

Dans sa Méthode, il constatera de nouveau que « nous avons tous une tendance inconsciente à écarter de notre esprit ce qui va le contredire, en politique comme en philosophie. Nous allons minimiser ou rejeter les arguments contraires. Nous allons avoir une attention sélective sur ce qui favorise notre idée et une inattention sélective sur ce qui la défavorise »<sup>76</sup>.

Et bizarrement, c'est contre cette tendance que Morin ne parvient pas à lutter en ce qui concerne Israël. Morin part de données qui définissent son

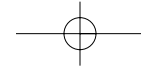


champ de la réalité (« Notre réalité n'est autre que notre idée de la réalité »<sup>77</sup>) et qui ne permettent plus de discussions. « C'est une évidence » revient plusieurs fois dans son entretien avec Finkielkraut<sup>78</sup>. Le dialogue est inexistant, la parole de l'autre lorsqu'elle ne rencontre pas son point de vue est rejetée. « Les vérités polyphoniques de la complexité exaltent, et me comprendront ceux qui comme moi étouffent dans la pensée close, la science close, les vérités bornées, amputées, arrogantes. Il est tonique de s'arracher à jamais au maître mot qui explique tout, à la litanie qui prétend tout résoudre. Il est tonique enfin de considérer le monde, la vie, l'homme, la connaissance, l'action comme *systèmes ouverts* »<sup>79</sup>. Mais il ne sera pas possible d'arracher Morin à une vision qu'il s'est forgée. Les pensées simplificatrices, construites sur un socle fragile, mensonger, occultant, ont ce sentiment diffus et refoulé de leur fragilité. C'est pourquoi de telles pensées sont obtuses. On peut parler de postulat dogmatique, de système clos où l'idée se referme sur elle-même et n'entretient pas de relations avec l'extérieur, à commencer par la contradiction. C'est un système verrouillé.

## TENTATIVES D'EXPLICATION

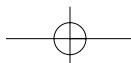
### Affectif

A la lecture de l'article de Morin et ses collègues, et plus encore à l'écouter parler à la radio, il ressort fortement que Morin se débat dans une non-logique émotionnelle qu'il voudrait logique rationnelle. Il faudrait donc parler plutôt de résistances affectives que d'affectif. Les causes invoquées – colonisation, apartheid, victimes devenues bourreaux, etc. – ont un effet rationalisateur car ce sont d'elles que la cohérence du récit découle. Il est donc hors de question de remettre en cause les prémisses, même au prix d'explications étayées et de preuves irréfutables. Quand Finkielkraut<sup>80</sup> oppose des faits et des citations qui contredisent les propos de Morin, ou qui donnent une autre perspective, ce dernier ne peut les entendre, car « on ne peut convaincre quelqu'un par la raison d'abandonner quelque chose qu'il a adopté sans se baser sur la raison »<sup>81</sup>. Il revient toujours au même discours qui lui tient lieu de vérité, et ne peut engranger des éléments nouveaux. A un article paru dans *L'Arche*<sup>82</sup> critiquant sa position sur Israël, Edgar Morin a répondu en qualifiant l'interprétation de l'auteur d'« hallucinée », parlant de sa « fureur désinformatrice », se félicitant de n'avoir jamais été son patient (l'auteur de l'article, Wajcman, est psychanalyste). Pourtant, quand il restait dans la sphère intellectuelle, Morin rappelait que « l'éthique du débat (...) exige la primauté de l'argumentation et le rejet de l'anathémisation. Loin de rejeter la polémique, elle l'utilise, mais rejette tous les moyens vils, tous jugements d'autorité, tous rejets par le mépris, toutes insultes sur les personnes »<sup>83</sup>.



Encore plus intéressant à notre sens est le *post scriptum* à la fin de son droit de réponse : « Comme vous le savez, je suis né juif. On pourrait attribuer mon attitude critique sur Israël à la “*haine de soi*”. Mais c’est évidemment stupide quand on sait, comme vous le savez, que j’ai consacré à mes ascendants un livre rempli de tendresse, *Vidal et les siens* »<sup>84</sup>. Or en l’occurrence, personne n’a parlé de *haine de soi*. Morin invoque cette expression pour mettre en évidence qu’il n’a rien contre le Juif, qu’il n’est pas névrosé au point de se haïr et de renier ses origines. Celui qu’il abhorre, c’est cet Israélien, ce « Juif d’Israël » plus précisément, qui « humilie, persécute les Palestiniens », qui « montre une terrible inhumanité », qui fait partie d’une « peuple méprisant ayant satisfaction à humilier »<sup>85</sup>. Morin a tellement déjudaisé et déshumanisé le Juif israélien qu’en effet, ce ne peut être le Juif dans l’Israélien qu’il hait. L’Israélien qu’il hait n’est plus juif au sens où il l’entend. Il est donc normal qu’il éloigne à juste titre la « haine de soi », car c’est la haine de l’autre qui prévaut. Morin a choisit la critique la plus totale qui soit, avec une forme de diabolisation du leader politique élu et réélu par les Israéliens, d’une partie de l’armée israélienne, voire d’une partie des Israéliens eux-mêmes. La diabolisation est une mise à distance. Celui qui est diabolique, comme celui qui est inhumain, n’est pas moi, ne peut être moi : il y a une ligne de démarcation claire entre lui et moi. On ne peut donc me prendre pour lui. Cette distanciation est d’autant plus utile qu’il y a un caractère commun entre *le diable* et moi : la judéité. Puisque tu me ressembles par la judéité et que l’ombre d’un soupçon pèse sur toi – que dis-je, les histoires les plus monstrueuses courent sur ton compte ! – je préfère te rejeter en bloc, je ne veux pas que ce que les gens critiquent en toi rejaillissent sur moi. Pendant l’affaire Dreyfus, en décembre 1894, on put lire dans un numéro de *Ha-Tsefra*, journal juif paraissant à Varsovie, sous la plume de Nahum Sokolov, journaliste juif : « Alors que les ennemis des Juifs relèvent la tête, en France comme ailleurs, les Juifs doivent faire preuve d’un surcroît de loyauté, de sincérité, d’efficacité au service de leur pays »<sup>86</sup>. Pour la majorité des Juifs français à l’époque, Dreyfus était coupable ; il n’était pas question de savoir si sa culpabilité était fondée ou non, il importait avant tout de se différencier de lui, certains Juifs bien placés dans la société écrivant même aux plus hautes autorités de l’Etat des lettres diffamatoires sur Dreyfus et qui devaient mettre en valeur leur loyauté à eux. Ce n’est pas un fait nouveau : les critiques les plus outrancières nous viennent de Juifs eux-mêmes.

Mais à y regarder de plus près, on voit que pour E. Morin, même le *juif-victime* est parfois difficile à défendre, sûrement pas parce qu’il est victime, mais parce qu’il est juif : « Ma détermination juive pèse curieusement sur moi à l’époque. Déjà, avant guerre, j’avais peur de réagir en juif aux événements politiques, et j’étais heureux de m’opposer, pacifiste, au “bellicisme” de la plupart des autres juifs. Au



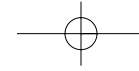
cours de l'été 40, je me disais : "Mieux vaut le salut de quarante millions de Français que celui de 500 000 juifs." Les premières mesures raciales me renforcèrent dans cette sorte d'acceptation attristée. Si je n'avais pas été juif, j'aurais réagi dès les débuts de l'occupation contre l'immonde antisémitisme, du moins je l'espère. Mais, me voulant plus lucide sur ce point, je devenais plus aveugle sur l'autre »<sup>87</sup>. Cela nous remet en mémoire une tendre critique que Nancy Huston adresse à celle qu'elle admire par ailleurs, Simone Weil : « Je voudrais scruter non seulement tes paroles, mais tes silences. Oui : tu as parlé de l'oppression des ouvriers, de celle des paysans, de celle des Noirs. Toi qui, de naissance, n'appartenais à aucun de ces groupes, tu t'es faite fraiseuse chez Renault et travailleuse agricole dans le Midi ; comme l'a dit un de tes amis, si tu étais restée suffisamment longtemps aux États-Unis, tu serais devenue négresse. Il y a deux groupes d'opprimés dont tu n'as pas parlé : les Juifs et les femmes. Ceux dans lesquels, pour employer un terme qui t'est cher, tu étais toi-même enracinée. Les injustices faites à ton peuple – particulièrement spectaculaires durant les années où tu as pensé et écrit –, tu as préféré les passer sous silence. Et tu as pu t'émouvoir de ce que, pour un chômeur, le bulletin de vote n'ait "pas de sens" sans même signaler le fait que parmi les femmes, ni les chômeuses ni les travailleuses n'avaient le droit de vote »<sup>88</sup>.

Morin a adopté une autre attitude, celle qui consiste à prendre position sur un sujet qui implique notamment des Juifs. Aurait-il succombé à ce qu'il présentait dans les années 1970 lorsqu'il écrivait : « On peut se demander si une bonne partie des anges gardiens du juif-victime, que constituaient les partis et l'intelligentsia de gauche, ne vont pas se muer en archanges soupçonneux, voire menaçants du juif sioniste »<sup>89</sup> ?

#### La majorité

Et puis il y a l'argument du nombre : « Je ne suis pas le seul à penser cela, y compris dans le monde juif »<sup>90</sup>. Lors de son enquête en 1969 sur la rumeur d'Orléans, de jeunes Orléanais dirent aux membres de l'équipe de Morin : « Quand toute une ville raconte la même chose, c'est effectivement qu'il y a quelque chose »<sup>91</sup>. Durant l'affaire Dreyfus, la majorité aussi était anti-dreyfusarde. L'affaire Dreyfus déchaîna la France et la presse, mais moins connues peut-être sont les réactions de la presse hébraïque durant cette période. En 1894-1895, suite au premier procès Dreyfus, « si quelques opinions sont lucides et mettent en doute la culpabilité de Dreyfus, l'opinion de la quasi-totalité des Juifs de France et des intellectuels français est d'accord avec le verdict du premier procès Dreyfus : coupable de trahison »<sup>92</sup>.

La parole du Juif qui défend Israël est rabaissée, méprisée. C'est une parole qui ne compte pas. Par contre, le Juif qui rejoint le concert de voix antisionistes voit



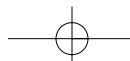
sa parole élevée au rang de *Vérité Suprême*. Il est légitimé, exhibé, invité sur les plateaux télé, *éditorialisé*, se voit offrir des *unes* dans la presse... Sa parole a cette fois d'autant plus de poids qu'il est et se revendique juif. Mais de ces Juifs qui portent la critique d'Israël à son zénith. Et plutôt que de se demander si ce dont on accable Israël est juste, il préfère l'admettre – et rajouter même un peu d'opprobre – pour montrer qu'il est contre. Que lui, il fait partie de ceux qui n'ont pas perdu leur jugement, qui sont humanistes, qui voient le mal là où il est et où qu'il soit. Le bon camp, c'est celui majoritaire de ceux qui jugent et dénoncent les racines du mal, celui où la brutalité des demi-vérités et l'arrogance des mensonges se greffent sur une puissante avidité à désigner le coupable. Et Morin constate lui-même, alors qu'il étudie de près la rumeur d'Orléans, que « la culture de masse ressuscite des mythes archaïques en leur donnant une forme moderne. Elle dérive vers la fiction, la consommation mythologique et y fabrique sans cesse des coupables ou des victimes expiatoires qu'elle immole »<sup>93</sup>. Phénomène que le sociologue voit s'accroître avec la diffusion toujours plus importante des images, l'omniprésence de la télévision et le spectacle montré de la mort.

Lui, ce n'est pas parce qu'il est juif qu'il va défendre *inconditionnellement* Israël, mais c'est parce qu'il est juif qu'il va le critiquer comme aucun antisioniste n'oserait le faire. Et comme jamais il ne critiquerait aucun autre pays du monde, encore moins d'autres peuples.

#### Mutation du Juif

Le passage d'un Juif essentiellement victime et subissant son destin de Juif (expulsions, conversions forcées, pogroms, humiliations...) à l'Israélien s'est fait rapidement. L'Israélien se tient droit, il a le regard haut, il tient des armes et les utilise, il exprime son désaccord et manifeste sa différence, il parle sa langue et cultive sa terre. Ce qui est dit de l'Israélien est en partie vrai pour le Juif vivant en diaspora, tant la renaissance d'Israël a donné à ceux qui se réjouissent de l'existence de l'État juif une force et une dignité longtemps perdues. Eux aussi se redressent car la peur a été refoulée, sans pour autant avoir annihilé la vigilance tirée de l'expérience, la sensibilité qui loin d'être une paranoïa est un thermostat de la dégradation du climat social et politique.

Le Juif donc, en cinquante ans, a changé de visage et de comportement. Il ne s'est pas renié mais s'est au contraire affirmé. Cette mutation a-t-elle été trop rapide, à l'image du Proche-Orient bousculé par la fin de la colonisation et la présence d'un État moderne et démocratique ? Il faut croire que beaucoup en effet ne s'y retrouvent pas, et adoptent un dénigrement anti-israélien comme moyen de conjurer ce phénomène nouveau de l'Israélien, ainsi qu'une position antisioniste comme tentative d'explication d'un conflit atypique tout d'un coup réduit





à des schémas connus du type colonisation. Il y a comme un court-circuit dans notre cerveau qui se produit à observer ces soldats bardés d'équipement moderne pleurer devant le Mur occidental retrouvé après vingt années <sup>94</sup>, à découvrir sous le casque kaki d'une recrue de Tsahal une kippa, à voir un jeune homme aux yeux doux dire au revoir à ses parents et rejoindre la peur au ventre son poste à un check-point où il fouillera des Palestiniens.

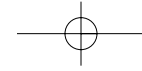
En 1969, E. Morin parle déjà de l'« antisionisme qui se développe dans l'intelligentsia de gauche » <sup>95</sup>. Développé, l'antisionisme arrive aujourd'hui à son apogée dans les milieux d'extrême-gauche, qui n'ayant pas renouvelé leur stock de concepts dans le même temps où la planète subissait de profonds changements – de la création de l'État d'Israël et des petits États d'Europe de l'Est à l'effondrement du communisme soviétique, la chute des dictatures cambodgienne, irakienne, afghane... et la mondialisation à tous les niveaux – en sont réduits à expliquer le nouveau avec les schémas anciens. Cela n'est pas l'apanage d'une classe politique, puisque le secteur médiatique, « l'opinion publique », mais aussi les instances internationales n'ont en général pas réussi à dégager du conflit proche-oriental ses données originales et ce que cela implique comme changement dans des conceptions établies et un droit international qui a du mal à suivre les nouvelles formes d'agression.

Toujours en 1969, Morin parlait de certains magazines qui se sont fait une spécialité de « pseudo-information » amalgamant le réel et l'imaginaire. Ainsi, poursuit-il, ces magazines, comme la culture de masse, font vivre la fiction comme si c'était du réel. C'est ainsi que ces trois dernières années, nous avons vu fleurir dans les médias les mythes de l'Israélien violeur de femmes palestiniennes, celui du Juif empoisonneur de puits et celui d'égorgeur d'enfants <sup>96</sup>. Mais Morin rajoute que parfois c'est le réel que l'on fait vivre comme de l'imaginaire. Ainsi, les attentats-suicides sont-ils devenus pour un grand nombre le parangon du désespoir exprimé par une population démunie et asservie. En aucun cas ne peuvent-ils être vus comme une arme redoutable motivée par l'antisémitisme le plus primaire prodigué aux jeunes esprits influençables. En définitive, la mutation du Juif en Israélien a aussi une fonction « positive » : celle de décharger la conscience occidentale de sa culpabilité inconsciente à l'égard de ses Juifs victimes de la Shoah.

Singularité du peuple juif

En 1997, Morin répond à une interview :

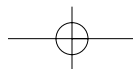
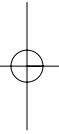
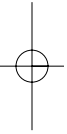
« – Vous proposez de dépasser l'antagonisme traditionnel entre le particulier et l'universel. Pourquoi n'est-il pas contradictoire de “vouloir sauvegarder la diversité des cultures et développer l'unité culturelle de l'humanité” ?



– E. Morin : Il est indispensable de pouvoir penser l'unité du multiple et la multiplicité de l'un. On a trop tendance à ignorer l'unité du genre humain lorsque l'on voit la diversité des cultures et des coutumes et à gommer la diversité lorsque l'on perçoit l'unité »<sup>97</sup>.

C'est vrai, mais il y a une autre façon de voir les choses, qui consiste à considérer que c'est à travers la particularité des expériences que nous rejoignons le destin humain collectif. C'est ce qu'exprime un des plus célèbres écrivains africains, le malien Amadou Hampâté Bâ (s'adressant à de jeunes africains) : « L'Afrique sera demain ce que vous ferez d'elle. Si vous cessez d'être africains, il n'y aura pas une Afrique, il y aura seulement un continent. Et là, vous aurez arraché une page de l'histoire de l'humanité »<sup>98</sup>.

Pourtant, s'agissant de la singularité juive, et particulièrement de la souffrance juive, Morin ne peut concevoir cette singularité hors d'une fermeture aux autres : « Mais surtout je suis de ceux qui ne peuvent accepter que la singularité unique du destin juif nourrisse une fermeture particulariste par rapport aux autres expériences atroces, aux autres dénis de justice, aux autres horreurs de l'histoire »<sup>99</sup>. Elie Wiesel n'a pas reçu le prix Nobel de la Paix parce qu'il a été déporté à Auschwitz, mais parce qu'au Cambodge, en Bosnie, en Afrique du Sud et ailleurs, il était là pour comprendre. Parce qu'il a sillonné le monde pour témoigner des massacres et de la souffrance de populations victimes de leur dictateur. Et cet humanisme de Wiesel ne fait pourtant pas de lui un contempteur d'Israël. Son humanisme est dénié, il ne l'empêche pas de faire la part des choses. Ce sont les Juifs qui les premiers se sont rapprochés des Arméniens et ont crié – et crient encore – au génocide que la Turquie ne reconnaît toujours pas. Et dans les années 1990, ce sont des réfugiés bosniaques musulmans qui trouvèrent accueil en Israël. Et c'est encore Israël qui vient régulièrement au secours de populations mises en danger par les guerres civiles (Kosovo, Rwanda), par les attentats (Tanzanie), par les maladies tropicales (Angola), par les séismes (Mexique, Arménie, Turquie). Le Juif est d'une sensibilité extrême à la souffrance d'autrui, mais il ne noie pas les différentes singularités dans un magma qui s'appellerait « horreurs de l'histoire ». La Shoah n'est pas le génocide arménien, qui n'est pas le nettoyage ethnique des Bosniaques par les Serbes, etc. Et la situation des Palestiniens n'est pas celle des Noirs d'Afrique du Sud sous apartheid. Chaque histoire raconte quelque chose de l'homme, de son rapport au monde et à l'autre. Il n'y a pas là d'échelle de valeur, mais des spécificités, des particularités (et non des particularismes) qui ne peuvent se réduire. Il n'y a pas La Souffrance, seule rassembleuse qui unit les Noirs, les Tsiganes, les Juifs et les victimes de Dutroux.

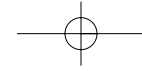


Aujourd'hui, le mot « Shoa » pour Morin « singularise le destin victimaire juif et banalise tous les autres (ceux du goulag, des Tsiganes, des Noirs esclavagisés, des Indiens d'Amérique) »<sup>100</sup>. Et il veut à ce point ôter aux Juifs les tristes tragédies leur appartenant en propre qu'il précise : «...Je ne dis pas antisémitisme, car les Arabes aussi sont des sémites »<sup>101</sup>. « Nous, antisémites ? Nous sommes arabes, donc sémites ! C'est absurde de nous taxer d'antisémitisme », clame à son tour Ibrahim Nafi. Nafi est le directeur du quotidien gouvernemental égyptien, *Al-Ahram*, qui a publié le 28 octobre 2000 un article intitulé « Des galettes juives faites de sang arabe », réactivation du mythe du Juif buveur de sang non-juif tel qu'on le connut à Damas en 1840. Comme si le terme d'antisémitisme – créé au XIX<sup>e</sup> siècle uniquement pour les Juifs<sup>102</sup> et, de fait, uniquement utilisé depuis pour désigner la haine du Juif – comportait un caractère trop exclusif, tout comme le terme Shoa ne concerne que le génocide des Juifs par les nazis. Morin comme beaucoup d'autres semble penser qu'il ne peut y avoir de termes spécifiques pour désigner le malheur juif, car comme il l'exprime dans son entretien avec Finkielkraut, « les Juifs n'ont pas le monopole de la souffrance »<sup>103</sup>. Ces deux particularités, antisémitisme et Shoa, non seulement ne banalisent ni n'enlèvent rien aux autres souffrances dans le monde, mais c'est précisément le peuple juif qui porte haut les valeurs antitotalitaires du rôle que chaque nation apporte à l'humanité, du récit que chacune fait du monde.

Parce que le judaïsme a une part d'irréductible, il est l'affirmation vivante de la particularité contre la tentative d'hégémonie du « tout », il rappelle à ceux qui ne veulent pas l'entendre que l'unité repose sur la diversité. Si *cancer* il y a, c'est celui de l'anti-totalitarisme que représente Israël, parcelle de différence dans un océan arabo-musulman qui veut expulser de son sein le corps étranger (« Cette tumeur cancéreuse doit être ôtée de la région », comme dit l'ayatollah Ali Khomeini). Paradoxalement, ce sont les particularités qui permettent à chaque nation de porter de l'universel. « L'universalisme, qui fut la gloire du christianisme, fut aussi son écueil. Il y a un danger totalitariste dans l'universalisme. Le judaïsme a un rôle de garde-fou », nous dit Paul Thibaud, président des Amitiés Judéo-Chrétiennes<sup>104</sup>. C'est pour cela que le judaïsme est particulièrement honni des dictatures et des pensées globalisantes.

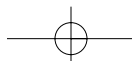
Un Etat-nation juif

Singularité également de l'Etat-nation : il n'y a pas de référent historique à la pérennité plurimillénaire du peuple juif hors de tout Etat, de tout territoire souverain, et à sa renaissance en Etat-nation au XX<sup>e</sup> siècle. Einstein exprimait ses réticences vis-à-vis d'un Etat juif : « La manière dont je conçois la nature essentielle du judaïsme résiste à l'idée d'un Etat juif, avec des frontières, une armée



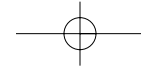
et une certaine mesure de pouvoir temporel, quelque modeste qu'il soit. J'ai peur des dégâts internes que cela entraînera sur le judaïsme – et surtout du développement d'un nationalisme étroit dans nos propres rangs. (...) Un retour à une nation, au sens politique du terme, équivaldrait à se détourner de la spiritualité de notre communauté, spiritualité à laquelle nous devons le génie de nos prophètes ». En fait, et bien qu'Einstein n'ait pas dénigré l'Etat d'Israël, cette crainte est finalement largement partagée par de nombreux Juifs, sionistes et antisionistes confondus, et se traduit au pire par un rejet systématique de ce qui émane de la politique israélienne, au mieux à des doutes parfois insistants. Cette crainte ne date pas du *xx<sup>e</sup>* siècle, elle remonte aux toutes premières expériences étatiques d'Israël. Léon Askénazi raconte en effet qu'après la sortie d'Egypte, il y eut la première tentative de vie nationale sous forme d'Etat, la première royauté (premier royaume de Juda), qui fut détruite par la civilisation babylonienne. L'échec de cette première expérience reporta le projet national pour une ère messianique, un « temps où la moralité régirait les rapports entre personnes et entre nations ». Le projet moral était déjà très prégnant. « Dès le temps du retour, à l'époque d'Ezra et de Néhémie, lorsque sont revenus les exilés du premier royaume de Juda, toute une partie du peuple (...) a refusé ce retour, au nom de l'argument suivant : jadis, nous avons essayé d'établir un Etat selon la Thora, cela a été un échec, il y a donc incompatibilité, l'Etat-nation n'est pas pour Israël, nous devons laisser le problème de l'organisation de la Cité aux autres peuples et nous constituer en communautés religieuses qui se grefferont sur les Etats du monde. Car, pense cette tradition, l'Etat-nation équivalait à la barbarie, et un peuple qui recherche la sainteté doit se retirer de la politique. Alors commence le temps de la grande diaspora, qui n'a connu qu'une parenthèse, celle du deuxième royaume de Judée, lui-même détruit par Rome » <sup>105</sup>. Il était donc naturel que lors de la reprise du projet d'Etat juif, lorsque le mouvement sioniste est apparu, « ce vieux fonds d'hostilité envers l'Etat est resté chez ceux qui se définissent comme "orthodoxes" et "antisionistes". (...) On peut même déceler dans la vie publique israélienne les restes d'une réticence envers le politique, à cause du risque d'oppression des citoyens eux-mêmes et d'autres aussi, et je pense bien sûr aux Arabes. Cette réticence reste aussi ancrée dans une partie de la gauche israélienne » <sup>106</sup>.

A ce stade de notre analyse, il se dégage que la critique acerbe et excessive d'Edgar Morin à l'égard d'Israël ne relève pas du même phénomène que chez Monique Chemilliers-Gendreau, qui remet tout simplement en cause la légalité même d'Israël du point de vue du droit international, ou de certains Verts – « Israël n'aurait jamais dû être créé »... –, et de tant d'autres encore <sup>107</sup>. Morin ne semble pas remettre en cause le droit des Juifs à leur nation. Il y a sans



doute chez lui, en plus ou à la place, cette crainte que l'Etat juif ne se déshonore en exerçant ses prérogatives d'Etat, en ayant une armée et des soldats, des soldats qui tuent, oui, qui tuent, et cela devient sous la plume de Morin une armée qui se livre à « des actes de pillages, destructions gratuites, homicides, exécutions où le peuple élu agit comme la race supérieure »<sup>108</sup>. On sent bien là quelque chose qui ne passe pas, un sentiment violent de rejet par rapport à ce qu'on pourrait attendre du peuple juif. Mais a-t-on vu Morin écrire de tels articles sur la Colombie, la Russie, la Chine, le Soudan, l'Irak... ? Alors, Israël est-il un Etat beaucoup plus souillé du fait que c'est l'Etat des Juifs ? « Il y a une totale disproportion entre la façon dont le monde juge Israël et la façon dont il juge d'autres pays sur les mêmes problèmes. Simplement parce que l'Etat d'Israël est l'Etat du peuple juif, et que le peuple juif est l'héritier de la civilisation hébraïque, la première civilisation qui a assigné des objectifs éthiques à la Cité humaine »<sup>109</sup>. Il y a une attente, une exigence extrême envers Israël : « On attend du peuple juif cent fois plus que des autres. Le peuple élu (élitiste car non assimilationniste) doit être parfait. S'il n'est pas parfait, il n'est pas à sa place et est donc délégitimé »<sup>110</sup>. Dès lors, l'Etat-nation a toujours tort lorsqu'il déçoit les idéaux de morale et de justice. Il y a un désir de pureté du bien, où l'on préfère laisser à d'autres la tâche souvent ingrate de sévir, punir, défendre, l'attitude de rigueur, le rôle d'Isaac ; on se réserve l'héritage d'Abraham, l'hospitalité, l'accueil, la charité, et cela est bon pour l'image que nous avons de nous-mêmes. Mais jouer Abraham n'est possible que parce qu'il y a un Isaac. Et c'est précisément le fils de celui-ci et petit-fils du premier, c'est Jacob qui réalise le syncrétisme de devenir Israël<sup>111</sup>, et il le devient seulement après avoir combattu l'ange de la mort. L'idéalisme n'est pas moins important que le pragmatisme, mais il n'est possible que parce qu'il y a du pragmatisme. Pour être bon, il faut d'abord être vivant. Et la réalité vient pour nous rappeler qu'être vivant, c'est aussi empêcher que l'on nous tue.

Le peuple juif a pourtant bien essayé d'éviter les écueils que rencontre tout Etat. Mais c'est justement son expérience sans souveraineté, son expérience tragique qui l'a mené à la conclusion que dans l'état des choses et du monde, seul un Etat souverain (en attendant mieux) pouvait assurer la protection du peuple juif. Emmanuel Lévinas disait en 1981 : « L'idée inaliénable du sionisme politique, c'est la nécessité pour le peuple juif, dans la paix avec ses voisins, de ne pas continuer à être minorité dans son cadre politique. (...) Ce qui est nécessaire (...) pour que l'affront et l'assassinat des Juifs dans le monde perdent le caractère de phénomène incontrôlable et impuni ». Et contrairement à ce que ressent Morin, les vicissitudes qu'a vécues le peuple juif ne le poussent pas, selon une logique de répétition, à faire souffrir les Palestiniens, à les humilier, à les exé-



cuter. Si l'attaque contre les Juifs n'a pas cessé depuis la renaissance d'Israël, si l'Etat juif est sous le feu du terrorisme depuis qu'il était à l'état de simple projet, sa forme pré-étatique (dans les années 1920), eh bien, aujourd'hui, il a les moyens de se défendre, et comme le dit Lévinas, c'est contre cet affront qu'il se défend, c'est au terrorisme qu'il fait la guerre, non aux Palestiniens.

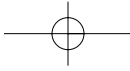
### PROLONGATIONS

L'article d'Edgar Morin est paru dans *Le Monde* en juin 2002 et a donné lieu à des plaintes en justice de la part d'associations<sup>112</sup> pour « délits d'injures raciales et apologie d'actes terroristes ». En première instance, en mai 2004, la Cour n'a pas condamné les auteurs. Mais en mai 2005, soit près de trois ans plus tard, Edgar Morin, les deux co-signataires de l'article et le directeur de publication du *Monde* ont été condamnés en appel pour « diffamation raciale »<sup>113</sup>. Ils se sont pourvus en cassation et la cour a cassé l'appel en juillet 2006.

Les deux passages constituant une diffamation raciale, selon la Cour d'appel, sont les suivants : « On a peine à imaginer qu'une nation de fugitifs, issu du peuple le plus longtemps persécuté dans l'histoire de l'humanité, ayant subi les pires humiliations et le pire mépris, soit capable de se transformer en deux générations en peuple dominateur et sûr de lui et, à l'exception d'une admirable minorité, en peuple méprisant ayant satisfaction à humilier ». Et le second passage : « Les juifs d'Israël, descendants des victimes d'un apartheid nommé ghetto, ghettoïsent les Palestiniens. Les juifs qui furent humiliés, méprisés, persécutés, humilient, méprisent, persécutent les Palestiniens. Les juifs qui furent victimes d'un ordre impitoyable imposent leur ordre impitoyable aux Palestiniens. Les juifs, victimes de l'inhumanité montrent une terrible inhumanité. Les juifs, boucs émissaires de tous les maux, "bouc-émissarisent" Arafat et l'Autorité palestinienne, rendus responsables d'attentats qu'on les empêche d'empêcher ».

La Cour d'appel considère que « ces deux passages sont au-delà de la polémique en ce qu'ils dressent un constat péremptoire diffamatoire de la nation juive (...) ». La Cour distingue en outre ces deux passages du reste de l'article du fait d'une « imputation outrancière des faits », « une appréciation outrancière et partielle du comportement des juifs », alors que le reste de l'article, toujours selon la Cour, « renferme l'expression de convictions personnelles (...) dans le cadre d'un débat politique dont le caractère grandement polémique se justifie par la nature même du conflit [israélo-palestinien] ».

La cour de cassation, quant à elle, ne remet pas en cause les faits jugés en appel mais a estimé que « les propos poursuivis, isolés au sein d'un article critiquant la politique menée par le gouvernement d'Israël à l'égard des Palestiniens,



n'imputent aucun fait précis de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération de la communauté juive dans son ensemble en raison de son appartenance à une nation ou à une religion, mais sont l'expression d'une opinion qui relève du seul débat d'idées ». La Cour de cassation reprend la définition de la diffamation selon laquelle « Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation », et cette « allégation ou cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes employés. »

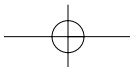
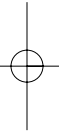
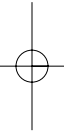
Par exemple, cette « nation de fugitifs », les « Juifs d'Israël », devenu « peuple dominateur et sûr de lui » et « peuple méprisant ayant satisfaction à humilier ». Soit quelque cinq millions de personnes qui prennent plaisir à humilier, qui « méprisent, persécutent les Palestiniens » et qui « montrent une terrible inhumanité ».

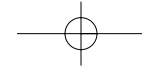
Ainsi, ce qu'une Cour juge outrancier, partial et diffamatoire, une autre Cour n'y voit que du débat d'idée.

Liberté d'expression ou diffamation raciale ?

Israël a été ces dernières années au cœur d'un débat qui aurait pu être intéressant s'il n'avait été obsessionnellement et d'emblée teinté d'idéologies. Car en fait, il n'y a pas eu de débat, juste des anathèmes et des volées de bois vert. Certains condamnaient la délégitimation d'Israël allant bien au-delà de la critique dite légitime ou encore épinglaient la parole antisémite enveloppée d'antisio-nisme. D'autres revendiquaient leur exercice de la liberté d'expression et le droit de critiquer Israël. Il y eut même de très sérieuses pétitions pour « sauvegarder », non les bébés phoques, « mais le droit de critiquer Israël ». La critique d'Israël étant sans aucun doute le produit le plus répandu du marché ces dernières années, cette pétition fut aussi utile et nécessaire qu'une autre qui tenterait de sauvegarder les publicités du paysage audio-visuel... Où s'arrête la liberté d'expression et où commence l'injure, la diffamation, le délit ? Ce débat n'a pas eu lieu. Débat pourtant nécessaire à une démocratie, où la grande liberté et la tolérance sont intrinsèquement liées au problème de la limite, de la tension entre le licite et l'illicite, du danger permanent du basculement lors duquel la liberté d'expression peut devenir diffamation, la liberté peut devenir oppression.

Puisque donc le débat n'a pas eu lieu, c'est la justice qui a comblé le vide. En appel, elle a considéré que la liberté d'expression avait été violée en deux endroits, les passages jugés diffamatoires constituant « une attaque à caractère racial du peuple juif dans son entier » (la Cour ne retenant donc pas « l'ex-



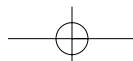


ception » constituée par une « admirable minorité » dans laquelle il faudra mettre Edgar Morin). Elle a fait valoir que « contrairement à ce que soutiennent les intimés, ces passages ne contiennent pas la critique virulente de la politique israélienne » et « ne trouvent pas de justification dans le paradoxe invoqué de la mise en comparaison des comportements subis par les juifs et des comportements qui leur sont imputés ». Par conséquent, la Cour rejette l'argument de la liberté d'expression invoqué par les intimés – liberté d'expression qui comporte des devoirs et des responsabilités de ceux qui en jouissent, préciset-elle. La diffamation raciale de ces deux passages, pour la Cour de Versailles, provient du fait que le premier passage « impute à l'ensemble des juifs d'Israël le fait précis d'humilier les Palestiniens et d'en tirer satisfaction en stigmatisant leur comportement à l'aune de leur propre histoire commune » ; pour le second passage, il y a également « diffamation en ce qu'il impute aux juifs, dans leur globalité et au-delà même des seuls juifs d'Israël, ce qu'induit à l'évidence la répétition péjorative sur un ton incantatoire du terme "les juifs", le fait de persécuter sous toutes les formes sous lesquelles ils ont été eux-mêmes persécutés le peuple palestinien, les termes *ordre impitoyable imposé, d'inhumanité*, qualifiant le comportement imputé aux juifs à l'égard des Palestiniens étant attentatoire à la dignité des juifs pris dans leur globalité, ainsi que le fait de leur imputer à l'égard d'Arafat et de l'Autorité Palestinienne un comportement d'une duplicité particulièrement cruelle et indigne pour faire supporter à ces derniers la responsabilité d'attentats que les juifs favoriseraient ou faciliteraient en définitive ».

Si Morin avait systématiquement écrit dans son article « Israéliens » à la place de « Juifs », cela aurait diffamé un peu moins de monde, mais tout de même une nation de plus de cinq millions de personnes – si on retranche les Israéliens non juifs et la très vague « admirable minorité » – aurait été mise dans le même sac et vouée aux gémonies. Même le terme de *nazi* ne désignait que les Allemands nazis, pas tous les Allemands. Et quand bien même Morin n'aurait jeté son opprobre que sur les seuls dirigeants israéliens et l'armée, l'outrance des propos, que nous avons largement décrite au premier chapitre, demeure. La critique s'échoue dans son excès.

Pourtant, en troisième instance, la Cour de cassation optera pour l'expression d'une opinion, une opinion simplement, cet article alimentant un débat d'idées. Soit. Alors débattons-en.

Après le jugement en appel, on aurait pu croire l'affaire close. C'était sans compter le réflexe corporatiste suscité par la condamnation d'un média. On veut censurer la presse ! Il n'est pas étonnant qu'une levée de boucliers soit apparue d'abord dans la presse. Une chronique dans *Le Figaro*<sup>114</sup> commence

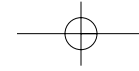




d'ailleurs par parler de la condamnation non de Morin, mais du journal *Le Monde*. Dans cet article, l'auteur écrit que « l'extrême susceptibilité des gens en place et de ce genre d'associations [qui ont intenté le procès] à tout ce qui s'apparente peu ou prou à une opinion est un réflexe qu'ils veulent communiquer par intimidation à la société tout entière, convoquée sans cesse à censurer le moindre propos qui ait de la couleur et des mots un peu vrais ». Le mot est lâché : « censure ». Faisant fi du jugement détaillé de la Cour d'appel, l'auteur poursuit : « ces condamnations sont de plus en plus répandues ; pour un oui, pour un non, il est déclaré que tels ou tels propos sont inadmissibles et dépassent les limites de la bienséance, voire de la polémique ».

La liberté d'expression est une chose un peu plus complexe qu'une foire où l'on peut tout dire et n'importe comment. La diffamation n'est pas l'apanage de certains, extrême-droite ou racistes patentés. Personne n'est protégé ad vitam aeternam du dérapage. La loi concernant les délits contre les personnes inclut la diffamation, l'injure, le délit de révisionnisme. « La condamnation du *Monde* n'aurait rien de particulier si elle n'arrivait à son heure dans le grignotage incessant de la liberté d'expression », dit encore le chroniqueur du *Figaro*<sup>115</sup>. Aucun des défenseurs d'Edgar Morin et du *Monde* ne juge pourtant la loi sur la diffamation liberticide quand Faurisson ou Garaudy nie ou minimise le génocide nazi (on a juste droit à un long silence lorsque l'Abbé Pierre, tant aimé des Français à juste titre pour son action en faveur des pauvres, signe une introduction élogieuse à un ouvrage révisionniste de Garaudy). On n'a entendu aucun des défenseurs d'Edgar Morin et du *Monde* parler de censure ou d'atteinte à la liberté d'expression lorsque Le Pen éructe sur les Noirs, les immigrés ou fait des mauvaises blagues sur les fours crématoires. Mais tout d'un coup, la diffamation raciale jugée comme telle par une Cour de la République devient cet objet tourné en ridicule quand elle n'est pas carrément niée. Il peut y avoir des circonstances aggravantes ou atténuantes à des propos, Morin n'est pas Le Pen, mais une diffamation demeure une diffamation.

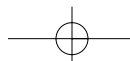
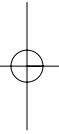
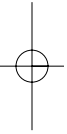
Dans la pétition en faveur d'Edgar Morin parue dans *Libération*<sup>116</sup> quelques jours après la chronique du *Figaro*, on invoque de façon symétrique la liberté de critiquer : « Nous nous inquiétons légitimement de toute mesure qui tend à réduire la liberté de critique à l'encontre de la politique d'un Etat quel qu'il soit ». Comme si, tout naturellement, c'était critiquer un Etat que de juger qu'un « peuple méprisant ayant satisfaction à humilier » comportant « des éléments » se transformant en « soldatesque pillant et tuant parfois jusqu'au massacre (Jénine) », d'estimer que « Tsahal s'est livrée à des actes de pillage, des destructions gratuites, homicides, exécutions où le peuple élu agit comme la race supérieure » et parler des « Juifs d'Israël, descendants des victimes d'un apar-



theid nommé ghetto » qui « ghettoisent les Palestiniens », ces « juifs qui furent humiliés, méprisés, persécutés, humilient, méprisent, persécutent les Palestiniens. Les juifs qui furent victimes d'un ordre impitoyable imposent leur ordre impitoyable aux Palestiniens. Les juifs victimes de l'inhumanité montrent une terrible inhumanité » était une critique d'un Etat. On est d'ailleurs tellement loin de cette « critique légitime » que l'appel publié par Libération s'est vu enrichi de signatures dérangeantes venues de personnalités négationnistes, souverainistes, de l'extrême-gauche radicale... à tel point que certains signataires ont demandé au journal de retirer leur propre signature, ne pouvant apposer leur nom à côté de telles personnalités. De fil en aiguille, l'appel purgé a fini par ne plus être mis en ligne du tout par Libération.

#### L'anathème pour tout débat

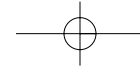
A partir de la Shoah et de la révélation de l'ampleur du désastre, l'antisémitisme devenu délit était de surcroît farouchement combattu par un consensus tacite à tous les niveaux, associations de droits de l'homme, politiques, intellectuels, médias, etc. La stigmatisation d'un groupe ou d'une nation dans son entier est devenue choquante, sauf dans le cas où une communauté est constituée de personnes unies uniquement par une idéologie nauséabonde, délictueuse, voire criminelle (la mafia, les néo-nazis, etc.). Si aujourd'hui d'aucuns considèrent qu'il est normal de qualifier les Juifs de « peuple méprisant ayant satisfaction à humilier » et de « peuple élu [qui] agit comme la race supérieure », si certains défendent le droit de critiquer Israël en écrivant que les « Juifs humilient, méprisent, persécutent les Palestiniens », c'est que cinq millions de Juifs<sup>117</sup> israéliens, plus quelques millions d'individus qui les soutiennent, et « à l'exception d'une admirable minorité », sont devenus une horde de brutes qui méritent que le peuple juif d'Israël soit mis au ban des nations. S'offenser de la teneur et de la forme racistes de ces propos vaut à ceux qui s'en alarment d'être eux-mêmes les diffamateurs d'Edgar Morin, d'être les censeurs de propos simplement critiques sur Israël. Le non-débat s'est reporté sur la critique acerbe des personnes. Puisque le racisme des propos n'est pas discuté, puisque le problème de fond n'est jamais abordé, la stigmatisation tient lieu de débat public, et là, mieux vaut être du côté des bons. Edgar Morin est un homme qui a conservé le libre exercice de sa pensée, un humaniste qui comprend la douleur des Palestiniens, un homme que son expérience de juif rend sensible à l'humiliation des autres, de tous les autres (tous ?) ; ceux qui le critiquent sont a contrario des défenseurs inconditionnels d'Israël, des communautaristes empêtrés dans l'axe officiel de la communauté juive, une race qui se croit supérieure et qui est insensible aux Palestiniens. Chaque protagoniste s'exprimant sur le conflit israélo-palestinien est



ramené d'office à ces deux catégories. Il n'y a pas de débat, mais une guerre idéologique avec deux camps bien tranchés, deux tranchées bien creusées.

Parmi tant d'autres, un court article du *Nouvel Observateur*<sup>118</sup> paru avant le jugement du premier procès témoigne du climat électrique et totalement exempt d'arguments : « Dans le tragique contexte actuel qui a provoqué de la part de certaines personnalités juives éminentes des cris bien plus accusateurs que les textes d'Edgar Morin, ce procès est à la fois grotesque et infamant. Il est évident que l'intolérance de certains défenseurs inconditionnels d'Israël est radicalement nuisible à leur cause. Dans l'esprit au moins, Edgar Morin n'a jamais rien écrit d'autre que ce que nous ne cessons de publier ici depuis des années<sup>119</sup>. Nous nous exposons à des critiques douloureuses et légitimes. Mais nous entendons placer le débat à un niveau d'exigeante spiritualité. Que des Français juifs prétendent obtenir l'interdiction de propos critiques sur Israël par d'autres Français juifs est consternant ». Nous avons vainement cherché le « niveau d'exigeante spiritualité », mais à la place, nous avons trouvé une grande hargne qui n'offrait nullement la possibilité de comprendre les raisons de ces « personnalités juives éminentes » qui intentent un procès à Edgar Morin, et qui surtout n'interrogeait jamais le contenu et la forme de l'article de celui-ci. Nous avons au contraire rencontré un langage tout empreint de dramaturgie et d'émotions, où l'on stigmatise ces « intolérants », les « défenseurs inconditionnels d'Israël », ces « accusateurs » qui intentent un « procès grotesque et infamant » à quelqu'un qui émet simplement des « propos critiques sur Israël ».

Dans une interview assez hallucinante d'Edgar Morin réalisée par une militante pro-palestinienne<sup>120</sup> caricaturalement anti-israélienne, on apprend qu'en réalité, le procès intenté à Morin n'est qu'un « acharnement à faire taire toute critique qui embarrasse Israël ». Chaque question posée permet en fait d'enfoncer le clou un peu plus : « Comptez-vous répondre aux calomnies ? », ou encore « Mais quand ces intimidations s'arrêteront-elles ? ». Point d'orgue, l'accusation de maccarthysme : « Les intellectuels de confession juive, les militants juifs étaient généralement à l'avant-garde de la lutte pour les libertés. Or nombre de militants – le plus souvent issus du trotskisme ou du communisme – pratiquent aujourd'hui une sorte de maccarthysme. Ils semblent très actifs à désigner des "antisémites" de manière totalement arbitraire et à parler, finalement, de la même voix que ces institutions juives qui vous font des procès. Etrange renversement, non ? ». Edgar Morin saute sur l'occasion pour décrédibiliser toujours plus ses adversaires : « Quand vous avez affaire à un groupe fermé qui est persuadé d'avoir la justice de son côté, il s'octroie le droit de dire et faire n'importe quoi ». Poursuivant sur les raisons qui poussent « une grande partie des Juifs qui sont ici en France entre les mains du CRIF » à lui faire un procès,

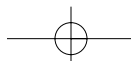


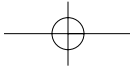
avec « des arguments pervers » qui plus est, il explique, outre le « judéo-centrisme » et le « phénomène d'hystérie de guerre » où « l'ennemi est montré sous un angle diabolique », que décidément, il y a une chose que « ne comprennent pas les défenseurs inconditionnels d'Israël : c'est que l'on puisse être animé par la compassion pour un peuple qui souffre ». Il précise bien qu'il s'agit du peuple palestinien, car les Israéliens ne souffrent pas, ils ne font que faire souffrir. Morin, se sentant en terrain totalement conquis, pousse même plus loin ses jugements péremptaires : pour ses accusateurs, les « Palestiniens sont vus comme des parasites ». Comment les nazis considéraient-ils les Juifs ? Avant d'être massacrés, les Tutsis n'étaient-ils pas assimilés à de la vermine ? On voudrait nazifier les Juifs cibles de la virulence de Morin qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Ce qui est accablant, c'est qu'une fois encore, puisqu'on n'est pas à un mensonge près, Morin s'appuie sur des fantasmes : « Pourquoi pendant longtemps "ils" n'ont pas voulu appeler les Palestiniens les Palestiniens ? Parce que c'étaient des Arabes ! »<sup>121</sup>. Enfin, il nous explique la raison profonde faisant de ces Juifs « défenseurs inconditionnels d'Israël » des gens qui créent un « climat empoisonné » et de « terreur psychologique » : ces gens-là avaient l'habitude de passer pour des martyrs ou des héros, l'image du petit juif du ghetto de Varsovie ou celui du sabra qui fait pousser des fleurs dans le désert et combat héroïquement. Mais avec tous ces massacres commis par les Israéliens, ces missiles envoyés pour liquider des militants du Hamas, ces destructions d'agglomérations, cette « image de soi » est entachée, ils ne le supportent pas et se mettent à « haïr tous ceux qui, par la critique d'Israël, détruisent l'image de "soi" ». « Aujourd'hui, ce sont les Palestiniens qui portent cette (...) image et ils ne le supportent pas »<sup>122</sup>, affirme-t-il doctement.

Pour se défendre après sa condamnation en appel (avant que le jugement ne soit cassé en juillet 2006), le premier réflexe a donc été de jeter l'anathème sur ces Juifs inconditionnels d'Israël, de les prendre pour des idiots incapables de distinguer une critique d'une diffamation, de leur imputer les intentions les plus vicieuses, les pensées les plus nauséabondes et les motivations les plus malsaines, le tout appuyé d'une *analyse* psychologique redoutable. A l'arrêt de la Cour répond un procès d'intention dénué de tout argument viable.

#### Les relents des *Protocoles*

Mais le pire n'est pas encore dit. Il y a des relents de *Protocoles*<sup>123</sup> qui font surface bien rapidement. Des remontées de vieux mythes antisémites qui sont toujours prêts à resurgir, y compris chez les Juifs eux-mêmes. Il faut comprendre que certains mythes antisémites ont plus de deux mille ans, et qu'ils ont donc imprégné les esprits de façon globale, les Juifs et les personnes qui ne sont pas antisémites





étant également perméables aux mythes. Ce qui nous amène à dire que l'on peut proférer des paroles antisémites sans être antisémite, par ignorance. Beaucoup de Juifs par exemple croient que le terme « peuple élu » est la marque d'une supériorité conférée (la fameuse « race supérieure » dont parle Morin dans son article). Plus nombreux encore sont ceux qui pensent que la loi du Talion est une loi de vengeance. La liste est encore longue.

L'article du *Figaro*<sup>124</sup> parle de « la tutelle judiciaire des opinions admises ou refusées », la personne qui interroge Morin<sup>125</sup> pose la question faussement naïve : « Cette expérience malheureuse [la condamnation] vous a-t-elle fait découvrir une réalité que vous méconnaissiez ? Qu'il y a, en France, une manière de prise de contrôle basée sur l'intimidation et la diabolisation qui ruine des vies ? ». Il fut un temps pas si lointain où ce genre de propos n'était tenu que par une partie de l'extrême-droite : « Ils sont partout, ils tiennent tout, vous ne voyez rien ! ». C'est étrange comme les mêmes, exactement les mêmes, qui sont les premiers à monter au créneau et à dénoncer l'antisémitisme quand il provient de l'extrême-droite, perdent tout repère quand la source change. Il a fallu plus d'un an pour que l'intelligentsia française daigne enfin admettre que la reprise du conflit israélo-palestinien en 2000 a concordé avec un regain d'antisémitisme. Cet antisémitisme décomplexé a atteint entre 2000 et 2003 un niveau jamais égalé depuis la Seconde Guerre mondiale, et ce qui était dérangeant, c'est qu'il était le fait principalement de personnes d'origine arabo-musulmane (même si cette catégorie est sujette à caution). Le tour de passe-passe pour, sinon justifier, du moins comprendre les attaques de synagogues et de Juifs ? La faute à Sharon. Morin écrit dans « Israël-Palestine : le cancer » : « Juifs et musulmans coexistent en paix en France. Cependant une ségrégation commence. Une rancœur sourde contre les juifs identifiés à Israël couvait dans la jeunesse d'origine maghrébine. (...) C'est l'impitoyable répression menée par Sharon qui a fait passer l'antijudaïsme mental à l'acte le plus virulent de haine, l'atteinte au sacré de la synagogue et des tombes. Mais cela conforte la stratégie du Likoud : démontrer que les juifs ne sont pas chez eux en France, que l'antisémitisme est de retour, les inciter à partir pour Israël ».

Donc nous apprenons non seulement que le Premier ministre d'Israël est responsable de la vague d'antisémitisme qui sévit en Europe (« son impitoyable répression »), mais qu'il sait en tirer profit, le fourbe : en instrumentalisant l'antisémitisme, il incite les Juifs à partir pour Israël. C'est la vieille antienne du pompier pyromane. Pour Morin, « Israël n'existe que parce qu'il y a eu un antisémitisme dont le point culminant a été l'antisémitisme nazi »<sup>126</sup>. C'est totalement faux et gomme littéralement la lutte nationale du peuple juif s'inscrivant dans les luttes nationales des peuples au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>, mais cela lui permet de dire la chose suivante : « L'antisémitisme alimente d'une certaine façon une politique qui,

au lieu de rechercher la bonne entente et la paix, recherche la solution dans les annexions de nouvelles terres. Voilà en résumé dans quel contexte il faut situer le phénomène de l'antisémitisme et son "instrumentalisation" »<sup>128</sup>. « Israël est amené à réveiller l'idée que, dans les pays où il y a de nombreux Juifs, les "gentils" (les non juifs) sont fondamentalement ou potentiellement antisémites », précise-t-il. Les synagogues brûlées et les cimetières profanés ces dernières années, les Juifs harcelés, insultés, tabassés au cri de « sales juifs » ou « Hitler aurait dû finir le travail » apprécieront au passage « l'idée » que certaines personnes seraient animées par de l'antisémitisme. L'instrumentalisation donc consiste « à faire croire à l'opinion israélienne et américaine que la France est antisémite » : « Ils ont besoin de crier à l'antisémitisme, de dire que l'antisémitisme se déploie. Tout cela sert à justifier Israël. Ce qu'ils font c'est stratégiquement bien conçu »<sup>129</sup>.

*Les Protocoles des sages de Sion* ne disent pas mieux : les dirigeants de la conspiration juive internationale y énoncent leur plan secret pour gouverner le monde, et avec un tel objectif, « si quelques gouvernements se rendent répréhensibles à notre égard, ce n'est que pure formalité, et tout se passe avec notre connaissance et notre plein consentement, car nous avons besoin de leurs débordements antisémites pour maintenir dans l'ordre nos frères inférieurs. Je ne m'étendrai pas sur ce point qui a déjà fait le sujet de nombreuses discussions ». D'ailleurs, « la ruse est notre approche, le mystère est notre méthode » sont censés déclarer les Juifs auteurs de ces *Protocoles*.

Qui n'a pas lu *les Protocoles des sages de Sion* rate un grand moment de délire antisémite qui pourrait être risible si ses conséquences ne se faisaient pas encore sentir de nos jours. Les *Protocoles* sont un faux avéré, dont les nazis avaient fait leur principal instrument de propagande (Hitler écrit dans *Mein Kampf* que les *Protocoles* « ont montré de façon incomparable combien toute l'existence de ce peuple [juif] repose sur un mensonge permanent »). Ce recueil a été forgé par la police secrète russe du Tsar Nicolas II à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour légitimer les pogroms antijuifs. Le livre est écrit comme si c'étaient les Juifs qui avaient écrit un mémoire secret afin de se rappeler comment dominer le monde. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, *les Protocoles des sages de Sion* ont connu de multiples rééditions, avec un regain notable depuis 1967 et une très large distribution dans le monde arabe. C'est aussi la « Bible » de tous les révisionnistes, des Garaudy, Faurisson et autres obsessionnels des Juifs. Tous les « à qui profite le crime ? », « ils sont partout », « le lobby juif » et compagnie sont dans les *Protocoles*. De la grande littérature.

Les ahurissantes inepties qui gisent depuis plus d'un siècle dans les vingt-quatre *Protocoles* font bien sûr les choux gras des révisionnistes et antisémites ataviques, mais pas seulement. Ils nourrissent un imaginaire trouble, une fantasmagorie col-

lective, y compris chez des Juifs et chez des personnes dépourvues de pensée antisémite. Nous avons connu des Juifs qui ont accordé crédit aux rumeurs circulant après les attentats du 11 septembre : les Juifs étaient dans le coup, la preuve, ceux qui travaillaient au World Trade Center ne sont pas allés travailler ce matin-là. « L'esprit » des *Protocoles* est comme inscrit dans le temps. « L'impitoyable répression » qu'exerce Sharon selon Edgar Morin rappelle curieusement la « vengeance impitoyable, [la] haine qui défie l'imagination » que les *Protocoles* imputent aux « dirigeants de la conspiration juive internationale »<sup>130</sup>. Cette juiverie internationale jette sa toile infernale sur tous les gouvernements qu'elle peut faire plier : « Je crois que ces campagnes, menées par le CRIF et quelques autres organismes communautaires, ont fait en sorte que le gouvernement et le pouvoir ont quasiment capitulé »<sup>131</sup>, écrit Edgar Morin.

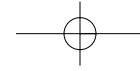
#### Les procédés malhonnêtes

Le non-débat se radicalisant, la passion déchaînée par Israël se déployant, exacerbée par l'arrêt rendu lors du procès en appel, et avant que la Cour de cassation ne revienne sur ce jugement, le climat devint encore plus délétère. Anathèmes et cris d'orfraie ne suffirent plus, il fallut aux défenseurs d'Edgar Morin, et à Edgar Morin lui-même, recourir à des contorsions pour condamner la condamnation en évitant soigneusement d'aborder les questions soulevées.

#### Amputation de l'arrêt

La Cour d'appel a longuement développé les raisons qui ont motivé sa décision, se fondant sur les articles de loi concernant la diffamation bien sûr, mais aussi en détaillant pourquoi les deux passages condamnés s'inscrivaient dans ce cadre. Or l'article du *Figaro*<sup>132</sup> ne comprend décidément pas ce que la Cour a pu trouver d'outrancier : « Dans l'affaire du *Monde*, on chercherait en vain l'atrocité et l'arrogance en question. La tribune était sans équivoque. Elle reprenait les propos du général de Gaulle sur "le peuple dominateur et sûr de lui" dans un contexte accru par l'aggravation de la situation faite aux Palestiniens ; elle concluait à l'imposition d'un ordre impitoyable, par le plus fort, au plus faible. La cour a trouvé ces imputations outrancières (...) ». Nous avons cité *in extenso* les deux passages condamnés au début de ce paragraphe, et l'on peut voir que ce qu'en a retenu l'auteur, ce qu'il a bien voulu mentionner en tout cas, est très réducteur.

Idem, dans *Le Point*<sup>133</sup>, le journaliste cite les deux passages incriminés, encore une fois tronqués, et encore une fois, le « peuple méprisant ayant satisfaction à humilier » a disparu du premier passage, comme si l'auteur sentait bien que cette phrase que l'on évite soigneusement de citer contenait de façon trop

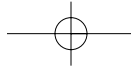


criante toute l'énormité du propos incriminé. Pour le deuxième passage, il ne cite que deux phrases sur cinq, évitant « la répétition péjorative sur un ton incantatoire du terme "les juifs" » qui permet à la Cour d'appel de juger la diffamation atteignant les « juifs dans leur globalité et au-delà même des seuls juifs d'Israël ». Plus révélateur encore, l'article ne mentionne que cinq mots de la condamnation, ne permettant absolument pas au lecteur de se faire une idée de ce qui a fondé la décision de justice. Le raccourci le plus fulgurant demeure celui-ci : « Ses prises de position en faveur des Palestiniens humiliés et offensés ont valu à Edgar Morin d'être calomnié », suivi de la première question de l'entretien : « Vous avez été condamné pour "diffamation raciale" pour avoir critiqué Israël »<sup>134</sup>.

#### Négociations sur l'arrêt

Après avoir tenté d'amputer l'arrêt de ce qui le fonde et les phrases condamnées de ce qu'elles comportaient de diffamatoire, l'heure est à la négociation : ces phrases ont bien été prononcées, mais sorties de leur contexte, elles ne disent pas ce qu'elles disent. La Cour d'appel a pris soin de distinguer deux passages du reste de l'article, qui, selon elle, « renferment l'expression de convictions personnelles (...) dans le cadre d'un débat politique (...) ». On imagine les réactions si l'arrêt rendu avait été global, flou, condamnant l'article dans son entier. Mais de cette précision juridique, qui témoigne que la chose a été regardée attentivement, d'aucuns tirent profit pour décrédibiliser cet arrêt. « Par principe élémentaire de connaissance et de jugement, on sait que toute phrase s'éclaire par le texte où elle s'inscrit et que tout texte s'explique par son contexte. De fait, le reste du texte confirme que les critiques s'adressent non à un peuple, mais à un occupant », nous explique la pétition parue dans *Libération* <sup>135</sup>, citant la phrase qui « éclaire sans ambiguïté cette évidence » : « Cette logique du mépris et de l'humiliation, écrivent les auteurs, n'est pas le propre des Israéliens, elle est le propre de toutes les occupations, où le conquérant se voit supérieur face à un peuple de sous-humains ». Et bien nous voilà rassurés, exit la « nation de fugitifs, issue du peuple le plus longtemps persécuté dans l'histoire de l'humanité » qui s'est transformée « en deux générations (...) en peuple méprisant ayant satisfaction à humilier », oublié « le mépris est de plus en plus haineux chez les Israéliens », fini la « soldatesque pillant et tuant parfois jusqu'au massacre », et terminé les « juifs » qui « ghettoïsent les Palestiniens », les « juifs » qui « humilient, méprisent, persécutent les Palestiniens », les « juifs » qui « imposent leur ordre impitoyable aux Palestiniens », les « juifs » qui « montrent une terrible inhumanité ». Quand Edgar Morin écrit une dizaine de fois « les juifs », ça ne veut pas dire les Juifs. Il suffit de le savoir... La Cour d'appel considère que la diffamation raciale de ces deux passages provient du fait qu'est imputé « à





l'ensemble des juifs d'Israël le fait précis d'humilier les Palestiniens et d'en tirer satisfaction en stigmatisant leur comportement à l'aune de leur propre histoire commune » et que cette imputation est faite « aux juifs dans leur globalité et au-delà même des seuls juifs d'Israël, ce qu'induit à l'évidence la répétition péjorative sur un ton incantatoire du terme "les juifs" ».

Si Edgar Morin avait voulu éviter de dénoncer les Juifs, le peuple juif, la nation juive, il avait les moyens intellectuels de l'écrire. S'il avait voulu critiquer Israël sans recourir à la généralisation et à la diabolisation du peuple juif, sans rassembler les rumeurs et les mensonges, il pouvait le faire. Que le glissement sémantique dans son article soit inconscient ou non, il faut l'assumer.

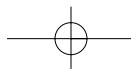
#### Faux parallèles

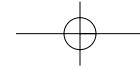
Se contredisant, Morin passe d'un antisémitisme créé par les Juifs par intérêt (quand il ne s'agit pas d'une vraie paranoïa) à un antisémitisme *effectivement* existant en France. Dans son article « Le cancer », il concède qu'une « nouvelle vague d'antijudaïsme, issue du cancer israélo-palestinien, s'est propagée dans tout le monde arabo-islamique ». Mais c'est pour dresser un parallèle entre antisémitisme et « un anti-arabisme » qui « se répand dans le monde juif ». Même confusion dans la pétition parue dans *Libération* pour soutenir Morin, où l'on s'inquiète « des conséquences désastreuses de ce conflit dans le monde, notamment en France, où il suscite judéophobie et arabophobie ». Aucun Juif n'a brûlé une mosquée, frappé un Musulman. Le racisme contre les Arabes et les Musulmans existent bel et bien, mais il n'émane pas des Juifs. Il n'y a pas de symétrie entre antisémitisme et islamophobie.

#### *Au nom de l'évidence*

Quand il s'agit d'évoquer le sujet lui-même, le conflit israélo-palestinien, on se retrouve au cœur du non-débat. Les articles et pétitions de soutien à Morin ne reviennent jamais sur le texte en question et font comme si le message convoyé était incontestable et pétri de vérité.

La pétition évoque des « faits internationalement condamnés », la « politique de répression israélienne, alors particulièrement violente ». Quels faits ? Les attentats-suicides ? Les tirs de roquettes sur les villes israéliennes ? Les laboratoires d'explosifs du Hamas qui explosent, par accident, en plein centre urbain ? Et pourquoi y a-t-il une « politique de répression » ? Que réprime-t-on ? Les quarante attentats réussis du mois de mars 2002 ? Mais il n'est point besoin de préciser, car le non-dit suffit désormais. Parce qu'on a passé près de cinq ans à déverser des mensonges, des calomnies et des contre-vérités sur Israël, parce qu'on s'est économisé de montrer les démentis et de contrer les rumeurs, de lever le voile sur





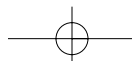
les faits occultés et de remettre en perspectives les faits qu'un discours unilatéral et simpliste s'est imposé comme la vérité, y compris auprès de l'intelligentsia politisée qui pense avoir trouvé dans le conflit israélo-palestinien son nouveau combat de l'humaniste moderne contre la nouvelle barbarie.

Ainsi on assoit des opinions sur des faits que l'on ne discute même plus. « Il est absolument évident que l'article en question n'est ni antisémite, ni racial, ni raciste »<sup>136</sup>. C'est qu'il est maintenant question d'évidence, et une évidence, ça ne se discute pas.

Au nom de ce qu'il a été

L'argument le plus étrange pour défendre Morin, c'est de convoquer son passé. « Les auteurs sont connus pour être, dans leurs personnes et dans leurs écrits, des ennemis de tous les racismes et de toutes les discriminations. Edgar Morin est internationalement reconnu comme un humaniste ayant toute sa vie condamné toute forme de déni d'autrui », lit-on dans la pétition de soutien à Morin. Tous les racismes ? On note ces derniers temps une légère indifférence à la souffrance israélienne et à des actes franchement et radicalement antisémites. La condamnation « attribue aux signataires du texte incriminé des sentiments infamants, à l'opposé de ce que l'on sait d'eux (je ne les connais pas) et de l'intention manifeste de ce qu'ils ont écrit », voit-on dans *Le Figaro*<sup>137</sup>. Mais la justice juge des faits, pas des intentions ou des sentiments supposés. Ce qui est écrit est écrit. Edgar Morin lui-même s'insurge, lui qui a lutté toute sa vie contre toutes les discriminations. Autrement dit, ne peut commettre des dérapages à caractère diffamatoire et raciste que celui qui a été auparavant raciste. C'est ce que beaucoup aimeraient croire.

Le Pen est régulièrement condamné par la justice pour « diffamation raciale » et « provocation à la haine raciale », comme par exemple en 1989 pour des propos tenus en 1984, selon lesquels « le monde islamo-arabe constitue un danger mortel ». En 2003, Claude Rousseau ainsi que l'Abbé Guillaume de Tanöüarn, vicaire de Saint-Nicolas du Chardonnet et directeur de la rédaction du journal Pacte (lettre d'informations religieuses « l'action de tous pour la France chrétienne »), ont été condamnés pour un article contenant des propos racistes et antisémites tels que « les Maghrébins sont des "benladenistes en herbe" » et « les Juifs sont des financiers transnationaux ». Evidemment, là, tout le monde (ceux n'appartenant pas à ces mouvements extrémistes du moins) est sur ses gardes, personne ne songerait à contextualiser ces paroles ou à parler de censure de la liberté d'expression. Nous comprenons, et d'ailleurs nous partageons le malaise suscité par des propos tout aussi diffamatoires quand ils proviennent de personnes non extrémistes. C'est vrai que Morin s'est illustré par



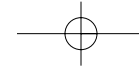
un combat contre les discriminations et contre le racisme. C'est incontestable. Mais l'enfer est pavé de bonnes intentions. En voulant tellement bien faire, on peut arriver au résultat inverse. Un jour, les données changent, des formes de racisme mutent et on ne les reconnaît plus. On croyait combattre du côté des bons et on se retrouve à devoir justifier les attentats contre des civils pour lesquels même les ONG et le droit international ne trouvent aucune, absolument aucune justification.

C'est inconfortable la vigilance qui doit à la fois guetter les formes connues de racisme, d'antisémitisme et de fascisme, mais aussi veiller sur les formes émergentes de ces maux. L'histoire ne se répète jamais à l'identique. Ses mécanismes, oui. Le mal prend toujours des formes différentes, il se déguise même parfois en bien. Il y a des signes, des schémas qui ne trompent pas. Depuis la Shoa, il y a eu le génocide en Bosnie, puis celui au Rwanda. Et à chaque fois, cela a commencé par un processus de déshumanisation. Dans les passages à l'acte raciste, antisémite, xénophobe, il y a toujours au préalable un enchaînement de faits, au départ presque imperceptible, des petits riens insidieux qui permettent de pénétrer tranquillement les esprits, sans s'en rendre compte, et qui peuvent conduire au pire si l'enchaînement n'est pas cassé. Cet enchaînement commence systématiquement par des mots, souvent prononcés dans l'indifférence générale. La diffamation raciale est moins grave que la haine raciale, mais les deux communiquent. Les mots ont aussi le pouvoir de mener à l'acte raciste. Ces mots mènent toujours à une déshumanisation d'une catégorie d'individus. Comme ce « peuple méprisant ayant satisfaction à humilier », ces « juifs » qui « montrent une terrible inhumanité », ce peuple qui se prend pour la race supérieure. Un peuple qu'on ne peut que haïr.

## CONCLUSION

La nécessité d'appréhender la complexité des relations entre les Israéliens et les Palestiniens est un préalable à l'amorce d'une coexistence non meurtrière. La coexistence ne peut prendre corps sur une simplification, encore moins sur une falsification et un déni de tout ou partie de l'autre : souffrances, problématiques, particularités et historicité. L'ignorance engendre la violence (ces deux mots ont la même racine en hébreu).

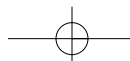
Comme nous avons pu le voir, on peut être artisan d'une pensée de la complexité et tomber malgré tout dans le piège réductionniste. L'intelligence engendre ses propres zones d'ombre et de blocage. Les écueils enfin ne disparaissent pas avec leur remède. Morin a beau avoir pensé la complexité, avoir écrit une méthode intellectuelle, il se montre incapable d'en appliquer les concepts dans ce qui touche Israël. Citons une dernière fois Edgar Morin : « On peut voir



l'un des signes de l'homogénéisation de la société moderne dans la généralisation d'un immense agglomérat de classe moyenne, sous la houlette de la culture de masse (laquelle, rappelons-le, a semé la rumeur d'Orléans), et où l'affaiblissement de certaines grandes barrières de classe permet désormais une circulation d'éléments mythologiques ou idéologiques de caractères très généraux ou très ambivalents. On peut y voir aussi les symptômes psycho-sociaux d'un état confusionnel analogue par certains traits à ceux qui ont permis le développement des fascismes occidentaux modernes. Il y a, dans les deux cas, rencontre de couches hétérogènes de la population dans un même discours, profondément ambivalent, où chacun croit se reconnaître, et où se mêlent des poussées révolutionnaires piétinantes et frustrées, (...) les peurs, des giclées fantasmatiques tantôt déchainées, tantôt captées par les forces conservatrices. (...) L'homogénéisation, loin de contredire, favorise des ferments psycho-sociaux, encore immergés sous la Polis, mais qui pourraient développer dans les conditions socio-politiques favorables – quoi ? On ne peut penser encore ce quoi, mais il faut y penser »<sup>138</sup>. Nous ne savons pas ce qu'est ce « quoi », mais il semble que nous nous en sommes approchés. Il se passe chez nous, en France, quelque chose de bizarre, de l'ordre de la délitescence de la pensée et de la distorsion de la réalité, quelque chose qui nous inquiète bien au-delà du conflit israélo-palestinien.

Alors au lieu de céder au premier réflexe de fustiger Israël, Israël qui donnait toute l'apparence de la monstruosité, nous nous sommes penchés sur la situation, et il s'avère que les choses ne sont pas ce qu'elles paraissent être. Ainsi, la position que nous avons endossée, celle de défendre Israël (et ce faisant de défendre la possibilité d'un Etat palestinien) ne vient pas du tout d'un réflexe inconditionnel de soutien à ce pays, mais au contraire d'une profonde réflexion, d'une analyse minutieuse des données et d'un détachement d'une position confortable. De fait, la position aujourd'hui tenue est fort inconfortable et encore incomprise. Peut-être y a-t-il des défenseurs inconditionnels d'Israël, comme il y a des nostalgiques inconditionnels du trotskisme ou des admirateurs d'Arafat. Mais l'immense majorité de ceux – Juifs, Arabes, Chrétiens, Protestants ou simplement hommes et femmes – qui aujourd'hui défendent Israël, le font pour la raison que cette cause leur paraît juste. Qu'en défendant Israël, ils défendent une vérité, la démocratie, le refus de la barbarie, du terrorisme, qu'ils s'insurgent contre le mensonge et l'oubli dans lequel tombent les hommes.

On ne peut pas intervenir dans un conflit, même avec les meilleures intentions du monde, en disant à l'un des protagonistes qu'il n'est qu'un agresseur qui camoufle sa force en jouant la victime, qui ne fait qu'humilier l'autre protagoniste, alors que des centaines de milliers d'Israéliens souffrent dans leur chair



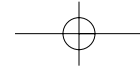
et dans leur âme non seulement pour les vies perdues ou mutilées de leurs proches, mais aussi pour les vies perdues ou mutilées de leurs ennemis, et encore pour leur espoir de paix bafoué. Si on veut aider la paix, il faudra bien comprendre que dans ce conflit il y a des victimes des deux côtés et que pour autant il n'y a pas de symétrie nivelante, mais des responsabilités différentes, et par leurs poids et par leurs nombres, de part et d'autre.

La pétition en faveur de Morin conclut sur sa « préoccupation face à un jugement sanctionnant un article qui plaide clairement, à travers une analyse équitable et complexe, pour la paix et la fraternité entre les protagonistes de la tragédie israélo-palestinienne ». Mais ce genre de non-débat et surtout ce genre d'articles ne servent aucunement la cause de la paix. La paix est la grande perdante de cette bataille idéologique où ce qui compte c'est d'avoir raison, de ne pas reconnaître ses torts et ses excès. La paix ne se bâtit pas sur les mensonges et les rumeurs qui, propagés et amplifiés, attisent au contraire la haine et la hargne. On attend d'intellectuels, quel que soit leur engagement, qu'ils aient une vue détaillée des sujets qu'ils abordent, que leur implication dans le débat, que l'on appelle de nos vœux, éclaire et non aveugle.

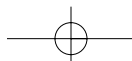
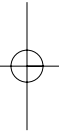
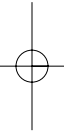
## notes

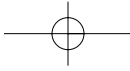
---

1. Rabi, cité par Saül Friedländer, « Réflexions sur l'avenir d'Israël », Ed. Seuil, 1969
2. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », *Le Monde*, 4 juin 2002
3. « Israël-Palestine : le simple et le complexe », 2 février 2001
4. E. Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ESF éditeur, 1990.
5. E. Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ouvrage cité.
6. *Ibid.*
7. E. Morin, « Introduction à la pensée complexe », ouvrage cité.
8. E. Morin, « Réforme de pensée, transdisciplinarité, réforme de l'Université », in Communication au Congrès International « Quelle Université pour demain ? Vers une évolution transdisciplinaire de l'Université », Locarno, Suisse, 30 avril – 2 mai 1997 ; texte publié dans *Motivation*, N° 24, 1997.
9. *Ibid.*
10. E. Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ouvrage cité.
11. Cette enquête, financée par le Fonds Social Juif Unifié (FSJU), ressemblait à un reportage journalistique, mais, précise Edgar Morin dans l'introduction de l'étude, s'en différenciait par des techniques plus réfléchies d'investigation, par le rôle attribué à l'échange, la critique et l'autocritique dans le travail d'équipe, et aussi par le temps considérable de réflexion entre l'enquête et la rédaction définitive. Il nous paraît utile ici de souligner la différence entre un reportage journalistique, inscrit dans l'immédiat et souvent dans l'émotionnel, et un travail plus approfondi d'enquête et de réflexion.



12. Edgar Morin, *La rumeur d'Orléans*, Points Seuil, 1982.
13. *Ibid.*
14. *Ibid.*
15. *Ibid.*
16. Paul Watzlawick, *La réalité de la réalité – Confusion, désinformation, communication*, Ed. Points Seuil essais, 1984.
17. Miguel Benasayag, interview, site <http://www.peripheries.net/g-bensg.htm>.
18. E. Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ouvrage cité.
19. ONU, rapport SG/2077, 1<sup>er</sup> août 2002, « Report of Secretary-General on recent events in Jenin, other palestinian cities ».
20. *Al-Sharq al-Awsat* (Londres), 7 avril 2002
21. Site [www.palestine-info.info](http://www.palestine-info.info), 20 avril 2002
22. Edgar Morin, *La rumeur d'Orléans*, ouvrage cité.
23. *Ibid.*
24. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.
25. L'expression est de Raphaël Draï, *Sous le signe de Sion*, Ed. Michalon, 2001
26. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. Site [www.proche-orient.info](http://www.proche-orient.info), 28 mai 2003, « La RTBF (télévision publique belge) accusée par 164 téléspectateurs d'incitation à la haine raciale. Récit et réponse de Jean-Paul Philippot, son administrateur général », par Sara Brajbart.
30. Edgar Morin, *La rumeur d'Orléans*, ouvrage cité.
31. Cité par Thomas Hofnung, « José Bové, de retour de Ramallah dénonce Israël : une guerre de purification ethnique », *Libération*, 3 avril 2002.
32. E. Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ouvrage cité.
33. *Ibid.*
34. Toutes les institutions sont bien sûr ouvertes aux Arabes israéliens (sécurité sociale, allocations, éducation, universités...). La liberté de culte est, elle aussi, totale. Les députés arabes israéliens, tous musulmans, jouissent d'une mosquée à l'intérieur du parlement israélien. Les ministres du culte musulman sont des fonctionnaires de l'État et reçoivent à ce titre des subventions des autorités israéliennes etc.
35. France Culture – « Répliques », 12 octobre 2002 – Alain Finfielkraut reçoit Edgar Morin.
36. Edgar Morin, « La rumeur d'Orléans », ouvrage cité.
37. Paul Watzlawick, *La réalité de la réalité – Confusion, désinformation, communication*, ouvrage cité.
38. Le terme « Syria Palestina » a supplanté ceux de Judée et d'Israël et a été attribué à la région par l'empereur romain Hadrien au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il voulait effacer toute trace de souveraineté juive. L'usage a laissé par la suite place au terme de « Palestine », Palestine qui recouvrait les territoires aujourd'hui composés de la Syrie, du Liban, d'Israël, des Territoires palestiniens et de la Jordanie (Palestine historique). La Palestine en tant qu'État n'a jamais existé. Après moult dominations, la Palestine





mandataire est celle dont les Britanniques eurent le mandat en 1922 suite au déclin de l'Empire ottoman. Ils administrèrent un territoire qui correspond aujourd'hui à la Jordanie, Israël et les Territoires palestiniens. Sa population autochtone (Arabes, Juifs, Druzes et Bédouins) était d'environ 400 000 personnes. Les Britanniques décidèrent d'en attribuer 75 % à la famille des Hachémites, et la Transjordanie devint par la suite Jordanie. L'ONU décida en 1947 de partager les 25 % restant en deux Etats : un Etat juif, un Etat arabe (résolution 181). Suite au refus arabe, l'Etat palestinien ne fut pas créé, et Israël proclama son indépendance dans le territoire que lui avait imparti l'ONU, sans toutefois avoir accès à Jérusalem. Aujourd'hui, le terme de Palestine désigne les Territoires palestiniens constitués de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, base du futur Etat palestinien. Le terme Cisjordanie lui-même est récent : jusqu'en 1967, on ne parlait pas de Cisjordanie, mais de Judée-Samarie, terme hébraïque, comme en attestent les résolutions de l'ONU de l'époque, à commencer par la 181.

39. Ce procédé est des plus habituels. Il y a les « juifs » et les Arabes, ou les « juifs » et les Palestiniens. Ce qui est parfois plus grave encore, c'est qu'une citation soit modifiée afin que le mot Juif devienne « juif ». C'est le cas dans le livre de Pascal Boniface, *Est-il permis de critiquer Israël ?*, où citant une petite partie d'un article du livre *Les médias français sont-ils objectifs* (Observatoire du monde juif, Dossiers et documents), il ne se contente pas de sortir la partie citée de son contexte, ni d'en conclure des contrevérités, mais il prend soin de transformer le « Juifs » original du texte en « juifs ».

40. Collectif, *Le sionisme face à ses détracteurs*, Ed. Raphaël, 2003.

41. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.

42. Entretien avec Edgar Morin, Label France n° 28, juillet 1997, [http://www.france.diplomatie.fr/label\\_france/France/IDEES/MORIN/morin.html](http://www.france.diplomatie.fr/label_france/France/IDEES/MORIN/morin.html)

43. Catherine Leuchter, « Qu'avons-nous appris des médias ? État des lieux au 31 mai 2002 », in *Les médias français sont-ils objectifs*, Observatoire du monde juif, juin 2002.

44. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.

45. Edgar Morin, *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Ed. Seuil Point, 1973.

46. France Culture – « Répliques », 12 octobre 2002, déjà cité.

47. *Ibid.*

48. E. Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ouvrage cité.

49. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.

50. E. Morin, « Juif : adjectif ou substantif », *Le Monde*, 11 octobre 1989, cité in *Une éco-biographie intellectuelle d'Edgar Morin*, Françoise Bianchi, Ed. Seuil, 2001.

51. Edgar Morin, Bulletin du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires, février 1998

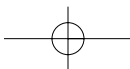
52. Commentaires (extrait) de la gazette du cinéma Utopia (Toulouse) à tendance LCR à propos du film de Samir Abdallah « Chroniques d'un siège – Ramallah avril 2002 », Gazette n° 96, juin-juillet 2003.

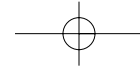
53. Shmuel Trigano, « La critique de la Shoa : le transformateur symbolique du gauchisme », in *Observatoire du monde juif* n° 3, juin 2002, « Le néo-gauchisme face à Israël ».

54. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.

55. Erri de Luca, *Alzaïa*, Ed. Rivages, 2002.

56. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.





57. En voici un très léger florilège : l'ancien Président d'Iran, Hashemi Rafsanjani, a déclaré sur Radio Téhéran : « Une bombe atomique effacerait Israël sans laisser de trace, alors que le monde islamique ne subirait que des dommages et ne serait pas détruit par la réplique nucléaire israélienne ». Arafat, le 23 mai 1994 (huit mois après la signature de la Déclaration de Principes entre Israël et l'OLP), à la mosquée de Johannesburg : « L'accord signé entre l'OLP et Israël était identique à l'accord signé en l'an 629 entre le prophète Mahomet et la tribu qurayshite de La Mecque (la "Paix d'Hudabiya"), c'est-à-dire un accord temporaire signé en position de faiblesse avec le plus fort afin de mieux le vaincre dans le futur ». Il tient ce discours de façon tout à fait récurrente, comme ce 16 novembre 1998, s'adressant à la jeunesse du Fatah : « La paix d'Oslo est la paix d'Hudabiya ». Et puis il y a les manuels scolaires palestiniens, véritables lavages de cerveaux : « Mère, le départ est proche, prépare le linceul/Mère, je marche à la mort... Je n'hésiterai pas/Mère, ne pleure pas sur moi si je tombe/Car la mort ne m'effraie pas, et mon destin est de mourir en martyr » (Poème « Mère », *Notre langue arabe*, niveau 7, p. 63, élèves de 12 ans). Mais pour mourir en martyr en tuant, il faut apprendre à haïr l'ennemi : « la trahison et la déloyauté sont des traits de caractère des Juifs ; il faut se méfier d'eux » (*Education islamique*, niveau 9, p. 86-87, élèves de 14 ans).

58. E. Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ouvrage cité.

59. *Ibid.*

60. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.

61. Après d'âpres discussions, le document final indique que les Etats membres « condamnent fermement le terrorisme en tous lieux, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les auteurs et les objectifs, en tant que l'une des menaces les plus graves à la paix et à la sécurité internationales ».

62. Fouad Ajami, « La guerre d'Arafat », *Wall Street Journal*, 29 mars 2002.

63. L'enseignement de la haine et l'apologie du martyr sont partout : manuels scolaires palestiniens : « L'aboutissement final et inéluctable sera la victoire des Musulmans sur les Juifs » (*Notre langue arabe*, élèves de 10 ans) ; télévision officielle palestinienne : « Nous nous ferons exploser au milieu d'eux [les Israéliens] jour et nuit, où qu'ils aillent. Et moi, en tant que mère de Shahid [martyr], si je vois un Israélien, je me ferai exploser à sa figure » (Interview d'une mère palestinienne à la télévision, 5 décembre 2002) ; sermons religieux : « N'ayez aucune pitié pour les Juifs, peu importe où ils sont, dans n'importe quel pays. Combattez-les, où que vous soyez. Partout où vous les rencontrez, tuez-les » (Extraits d'un sermon donné le 13 octobre 2001, mosquée Zayed bin Sultan Aal Nahyan à Gaza, retransmis en direct par la télévision officielle de l'Autorité palestinienne. L'orateur est le docteur Ahmad Abu Halabiya, membre de l'Autorité palestinienne).

64. Edgar Morin, Sami Naïr, *Une politique de la civilisation*, Ed. Arléa, 1997.

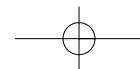
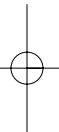
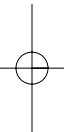
65. « Islam et terrorisme », *Le Monde*, éditorial, 19 avril 2002.

66. France Culture – « Répliques », 12 octobre 2002, référence citée.

67. *Ibid.*

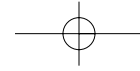
68. *Ibid.*

69. Léon Askénazi, « Tradition et modernité », in *Repenser Israël – Morale et politique dans l'État juif*,

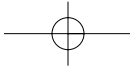




- Ed. Autrement, Hors-série n° 70, septembre 1993.
70. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.
71. Edgar Morin, « Israël-Palestine : le simple et le complexe », *Le Monde*, 2 février 2001.
72. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.
73. Quatrième convention de Genève de 1949 et ses protocoles additionnels de 1977.
74. E. Morin, « Réforme de pensée, transdisciplinarité, réforme de l'Université », article cité.
75. *Le Monde*, Propos recueillis par Alain Frachon et Daniel Vernet, 23/24 décembre 2001.
76. E. Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ouvrage cité.
77. Edgar Morin, Sami Naïr, *Une politique de la civilisation*, ouvrage cité.
78. France Culture – « Répliques », 12 octobre 2002, référence citée.
79. Edgar Morin, « Le paradigme perdu : la nature humaine », ouvrage cité.
80. France Culture – « Répliques », 12 octobre 2002, référence citée.
81. Jonathan Swift, cité par Harold Evans, « Les mensonges antisémites qui nous menacent tous », *The Times*, Londres, 28 juin 2002.
82. Gérard Wajcman, « Morin, Naïr, Sallenave, bombes morales », *L'Arche* n° 535, septembre 2002.
83. Edgar Morin, Sami Naïr, *Une politique de la civilisation*, ouvrage cité.
84. Edgar Morin, « Bombes morales » : Edgar Morin répond à Gérard Wajcman, *L'Arche* n°538, décembre 2002.
85. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.
86. *Une tragédie de la belle époque – L'affaire Dreyfus*, Comité du centenaire de l'Affaire Dreyfus-INALCO – 1994.
87. Edgar Morin, *Autocritique*, Ed. Julliard 1959, tiré de *Une éco-biographie intellectuelle d'Edgar Morin* – Françoise Bianchi, Ed. Seuil, 2001.
88. Nancy Huston, *Désirs et réalités – Textes choisis 1978-1994*, Ed. Babel, 2001.
89. Edgar Morin, *La rumeur d'Orléans*, ouvrage cité.
90. France Culture – « Répliques », 12 octobre 2002, référence citée.
91. Edgar Morin, *La rumeur d'Orléans*, ouvrage cité.
92. *Une tragédie de la belle époque – L'affaire Dreyfus*, ouvrage cité.
93. Edgar Morin, *La rumeur d'Orléans*, ouvrage cité.
94. Lorsque les Jordaniens ont annexé la Cisjordanie entre 1949 et 1967 et ont interdit l'accès de Jérusalem aux Israéliens.
95. Edgar Morin, *La rumeur d'Orléans*, ouvrage cité.
96. Dans son émission « Là-bas si j'y suis » sur France Inter, Daniel Mermet, dans la semaine du 18 au 21 juin 2002, a notamment lu un poème traduit de l'arabe, écrit par une jeune fille palestinienne vivant dans la bande de Gaza et accusant les Israéliens d'égorger les enfants palestiniens, d'empoisonner leur eau et de polluer leur air.
97. Entretien avec Edgar Morin, *Label France* n° 28, déjà cité.
98. Amadou Hampâté Bâ, *Petit Bodiël et autres contes de la savane*, Ed. Stock, 1994 (postface)
99. E. Morin, « Juif : adjectif ou substantif », article cité.



100. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », article cité.
101. France Culture – « Répliques », 12 octobre 2002, référence citée.
102. Le terme « antisémitisme » est forgé en 1873 par l'agitateur allemand Wilhelm Marr, dans un pamphlet intitulé *La victoire du judaïsme sur le germanisme*. Aux arguments théologiques, économiques et sociaux qui concluent à la nécessité de l'assimilation totale et inconditionnelle, pour limiter l'influence juive, se greffe la croyance en une infériorité biologique de la race juive. Le mythe des aryens, s'appuyant sur la découverte de la famille des langues indo-européennes, oppose les qualités morales et spirituelles d'un prétendu groupe indo-germain aux Sémites dépourvus de sens religieux et philosophique, race destructrice par excellence (Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, Paris).
103. France Culture – « Répliques », 12 octobre 2002, référence citée.
104. Radio Shalom, dialogue avec Gilles Bernheim, 15 octobre 2002.
105. Léon Askénazi, « L'identité morale d'Israël », in *Repenser Israël – Morale et politique dans l'État juif*, Ed. Autrement, Hors-série n° 70, septembre 1993.
106. *Ibid.*
107. Monique Chemilliers-Gendreau, France Culture, émission « La suite dans les idées », 8 mars 2002 ; Les Verts, [www.proche-orient.info](http://www.proche-orient.info), « Après les agressions et slogans antisémites lors des manifestations "anti-guerre", débat houleux au sein du Conseil départemental des Verts », Johan Weisz, 4 avril 2003.
108. E. Morin, S. Naïr, D. Sallenave, « Israël-Palestine : le cancer », ouvrage cité.
109. Léon Askénazi, « L'identité morale d'Israël », article cité.
110. Gilles Bernheim, Radio Chalom, émission « Torah et société », 23 octobre 2001.
111. Dans la Bible, Jacob, après son combat avec l'ange de la mort, est renommé Israël.
112. Avocats Sans Frontières et France-Israël.
113. Cour de Nanterre pour le jugement en première instance et Cour de Versailles pour le jugement en appel.
114. « Les mots pour le dire » de Stéphane Denis, La chronique, *Le Figaro*, 21 juin 2005.
115. *Ibid.*
116. « En témoignage de solidarité avec Edgar Morin », Rebonds, *Libération*, 24 juin 2005.
117. On restera dans les approximations en ne tenant pas compte des non-juifs servant notamment dans l'armée israélienne, comme les Druzes et les Bédouins.
118. *Nouvel Observateur* n° 2055 du 25 mars 2004, « Injustice – Edgar Morin et le "racisme" ».
119. C'est une grande partie du problème : plus longue a été la période d'erreurs, plus difficile il sera d'admettre l'erreur. On préférera discréditer tout ce qui vient ébranler l'édifice construit.
120. « Edgar Morin : On a créé un état d'intimidation », entretien réalisé par Silvia Cattori, [www.ism-suisse.org](http://www.ism-suisse.org), 17 juin 2005.
121. Jusqu'en 1967, la Ligue arabe, l'OLP (créée par Nasser) et même l'ONU parlait d'Arabes de Palestine, les Palestiniens désignant tous les habitants de la région, Juifs compris. En 1964, l'OLP créée sous l'égide des États arabes n'avait pas pour objectif la libération de la Palestine dans le but d'y établir un pouvoir palestinien souverain. Elle se proposait seulement la renaissance d'une « entité pales-



tinienne » au sein d'un système interarabe. Entre la première charte de l'OLP de 1964 et celle de 1968, il y a une évolution sémantique qui accrédite le fait que l'OLP, bien qu'affirmant son existence au sein de la Nation arabe, devient une organisation d'abord palestinienne (« La Palestine est une patrie arabe » de la charte de 1964 devint en 1968 « La Palestine est la patrie du peuple arabe palestinien »). Le tournant, c'est qu'en 1967, Israël occupe la Cisjordanie alors annexée par la Jordanie, soit par d'autres Arabes. Le terme de « peuple palestinien » s'imposera par la suite, et sera repris par les instances internationales qui jusque-là ne parlaient que d'Arabes de Palestine et d'Etat arabe (notamment la résolution 181 de l'ONU de 1947).

122. « Ces insultes nient toute ma vie », Interview, *Libération*, 29 juin 2005.

123. Voir au chapitre II « Les Juifs conspirateurs ».

124. « Les mots pour le dire » de Stéphane Denis, article cité.

125. « Edgar Morin : On a créé un état d'intimidation », entretien cité.

126. *Ibid.*

127. On le renverra au livre de Georges Bensoussan, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme – 1860-1940*, Ed. Fayard, 2002, sans doute l'ouvrage le plus complet sur la question à ce jour.

128. « Edgar Morin : On a créé un état d'intimidation », entretien cité.

129. *Ibid.*

130. Mais pourquoi discuter ce terme de « répression impitoyable » ? On ne discute pas des évidences... Un célèbre révisionniste, dont nous tairons le nom pour ne pas lui faire de publicité, justifie la véracité des *Protocoles* par Israël et le judaïsme : « Si ce document est "un faux", comme la propagande juive le prétend, la réalité dépasse alors la fiction ! L'occupation juive actuelle en Palestine, et la purification ethnique exercée par l'Etat juif, ne sont que la pratique rituelle du judaïsme et des *Protocoles* ».

131. « Edgar Morin : On a créé un état d'intimidation », entretien cité. Précisons que le CRIF n'a pas porté plainte dans le procès contre Morin.

132. « Les mots pour le dire », article cité.

133. « Le Monde condamné », Denis Demonpion, *Le Point* n° 1708, 9 juin 2005.

134. « Edgar Morin : On a créé un état d'intimidation », entretien cité.

135. « En témoignage de solidarité avec Edgar Morin », article cité.

136. « Edgar Morin : On a créé un état d'intimidation », entretien cité.

137. « Les mots pour le dire », article cité.

138. Edgar Morin, *La rumeur d'Orléans*, ouvrage cité.

